

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2202 - 15 octobre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**12 octobre, 16 octobre...
la lutte continue**



**Ce qu'a fait
le Parlement,
la rue peut
le défaire !**



SOMMAIRE

Retraite

- P 4** ■ Maintien de la retraite à 60 ans, retour aux 37,5 ans de cotisation !
- Retraite des femmes
- p 5** ■ Le FMI, Strauss-Khan et gouvernement sur la même longueur d'ondes
- Des milliers de retraités ne perçoivent plus l'aide à domicile

Après le 12 octobre

- p 6/7** ■ Face aux mensonges gouvernementaux
- Les lycéens dans le mouvement
- p 12** ■ Les manifestations du 12 octobre
- Grand port maritime de Marseille
- p 13** ■ SNCF
- RATP

Dans le monde

- p 8/9** ■ Hongrie: les boues rouges polluent toute une région
- Autriche: élections à Vienne
- États-Unis: General Motors Indianapolis
- Israël: de nouveaux gages donnés à l'extrême droite
- Guatemala: une expérimentation criminelle

Il y a 60 ans

- p 10** ■ À l'automne 1950, la social-démocratie étouffait la grève générale

Enseignement

- p 11** ■ Lycée Mounier – Grenoble
- Lycée professionnel Tony-Garnier
- Cantines scolaires

Dans les entreprises

- p 14** ■ CHU de Rouen
- Hôpital Saint-Joseph – Marseille
- Société Générale - La Défense
- p 15** ■ Total Carling
- Chaffoteaux – Saint-Brieuc
- Nestlé
- Monoprix – Marseille

Leur société

- p 16** ■ Le droit à la santé compromis
- État de santé des exclus en France
- Clinique Medipôle Garonne

• Marchands de mort La France dans le peloton de tête

Avec 7,2 % des exportations mondiales d'armement en 2009, la France vient en quatrième place, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et la Russie. Sa part représente plus de 8 milliards d'euros de ce marché. Quant à la production mondiale d'armes, elle atteint la somme de 1 100 milliards.

Le ministre de la Défense se félicite de ce résultat, en progression de 20 % sur 2008 et de 40 % sur 2007. Un regret toutefois: on n'a pas encore réussi à vendre à l'étranger un seul exemplaire de l'avion de combat Rafale de Dassault. Nombre de gouvernements se sont dits intéressés, plusieurs ont annoncé des commandes, mais sans les concrétiser. Le dernier en date est le Brésil, le plus gros client de la France à qui il achète sous-marins et hélicoptères. Il est en principe preneur de

36 Rafale, mais rien n'est définitivement conclu. C'est que la France ne fait pas le poids face aux États-Unis qui, à eux seuls, accaparent plus de la moitié des exportations d'armes.

Dans ce marché où la politique et les affaires s'entremêlent, personne ne s'étonnera que la morale soit absente. Des ONG dénoncent un manque de contrôle concernant l'utilisation de ces armes par des pays comme Israël, le Pakistan ou le Tchad, et s'inquiètent d'éventuelles réexportations d'armement vers des zones où les droits de l'homme seraient encore plus bafoués. Mais ce n'est le problème ni des trusts de l'armement, les Thales, Thomson, Lagardère, Safran, Dassault, Airbus, etc., ni celui des ministres et de Sarkozy.

Vincent GELAS

Sur le site de Lutte Ouvrière

- Notre nouveau dossier : « La question des retraites »
- Nathalie Arthaud invitée de Michel Field sur LCI
- Vidéo: la manifestation des ouvriers de l'automobile au Salon de l'auto
- Nathalie Arthaud interviewée par le blog Foutou'Art
- Nathalie Arthaud au Forum de Beur FM

Et toujours: l'actualité commentée au jour le jour, l'agenda des caravanes de Lutte Ouvrière, Lutte Ouvrière en régions, les archives de la revue *Lutte de classe* et des Cercles Léon Trotsky

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui

partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de:

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante: LUTTE OUVRIÈRE BP 233

75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Limoges

Samedi 16 octobre
à partir de 15 h 30

Salle Pierre-Louis
à Feytiat

Grenoble

Dimanche 17 octobre
à partir de 11 h 30

Le Prisme, à Seyssins

Le Mans

Samedi 16 octobre
à partir de 16 h 30

Salle Pierre-Guédou,
rue du Pont

Dijon

Dimanche 24 octobre
à partir de 12 h

Maison de Marsannay
à Marsannay-la-Côte

Fourmies

Samedi 30 octobre
à partir de 17 h

Salle des Fêtes d'Ohain

Rennes

Samedi 3 octobre de
15 heures à minuit

Carrefour 18 – 7, rue
d'Espagne – Métro:
Henri Fréville

Tours

Samedi 13 novembre
de 14 h 30 à minuit

Saint-Pierre-des-Corps
Salle des fêtes (près
de la Mairie)

Rouen

Samedi 13 novembre
à partir de 16 h

Palais des Congrès
à Oissel

Compiègne

Samedi 13 novembre
à partir de 18 h

Salle des Fêtes de
Margny-lès-Compiègne

Lille

Samedi 27 novembre
de 15 h à 24 h

Espace Concorde,
quartier de la Cousinerie
Villeneuve-d'Ascq

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller Après le succès du 12 octobre



Continuer et amplifier la lutte !

Les dérisoires concessions du gouvernement sur la question des retraites sonnent comme une provocation. Il faut avoir du culot pour oser présenter comme une avancée que les femmes ayant élevé trois enfants pourraient partir à la retraite à 65 ans sans décote ! Cela concerne une centaine de milliers de femmes, et encore à titre provisoire.

Rien que cette provocation montre tout le mépris du gouvernement, qui essaie d'imposer coûte que coûte ses mesures sur la retraite qui sont rejetées par l'écrasante majorité de la population.

Les manifestations du 12 octobre ont été massivement suivies et les grèves attirent de nouvelles catégories de travailleurs. Dans bien des secteurs, les transports publics, dont la SNCF et la RATP, GDF Suez et EDF, des appels ont été lancés pour continuer le mouvement le lendemain. Les directions syndicales appelaient aussi à une nouvelle journée de manifestation le samedi 16 octobre : il faut qu'elle soit réussie et que le mouvement continue à s'amplifier.

Le monde du travail n'accepte pas les mesures dictées par un gouvernement antiouvrier, même si elles sont votées par quelques centaines de députés et de sénateurs qui n'ont que faire de la fatigue, de l'usure des salariés exploités toute leur vie. Il n'accepte pas de n'avoir pour alternative que de se crever au travail ou de crever de misère avec une retraite amputée par la décote.

Et le plus révoltant, c'est qu'on veut imposer tout cela sous prétexte qu'il manque quelques milliards dans la caisse de retraite, alors même que des dizaines, des centaines de milliards ont été dépensés en faveur des banquiers et du grand patronat pour les sauver des conséquences d'une crise financière dont ils sont les seuls responsables.

Les manifestations, les grèves se focalisent sur les mesures du gouvernement contre la retraite. Mais le mécontentement qui s'exprime en cette occasion est bien plus ample et bien plus varié.

Le grand patronat et le gouvernement mènent une guerre de classe violente contre le monde du travail. Elle est menée sur une multitude de fronts : les licenciements qui aggravent le chômage, le blocage des salaires alors que les prix, notamment ceux des loyers, s'envolent, les attaques contre les protections sociales, qui font que ceux qui n'ont pas les moyens de se soigner sont de plus en plus nombreux. Sans parler de la multitude de me-

sures contre les catégories les plus vulnérables et les plus démunies, et les services publics à l'abandon.

Derrière toutes ces attaques, il y a une seule préoccupation : faire payer par les travailleurs, et plus généralement par les classes populaires, de quoi maintenir le profit des grandes entreprises et les dividendes des actionnaires.

Qu'il soit victime directe ou indirecte de ces attaques, quel est le travailleur qui n'a pas constaté la dégradation de ses conditions d'existence au fil des ans ? Quel est le travailleur qui n'a pas constaté que, si sa vie devient de plus en plus difficile, celle de ses enfants le sera encore plus ?

Alors, s'il est important de faire reculer le gouvernement sur la question des retraites, il est vital pour l'avenir de stopper ces attaques. Mais il serait vain d'espérer qu'un gouvernement cesse de vouloir favoriser systématiquement la bourgeoisie, les riches, pour favoriser ceux dont le travail les enrichit. C'est évident concernant le gouvernement Sarkozy, mais ça l'est aussi d'un éventuel gouvernement de gauche qui prendrait sa succession.

Que cet organisme du capitalisme mondial qu'est le FMI, dirigé par Strauss-Kahn, un des candidats possibles du Parti Socialiste pour la présidentielle, approuve les mesures du gouvernement Sarkozy contre les retraites n'est pas anecdotique. Les dirigeants socialistes sont embarrassés des prises de position du FMI, mais ils ne cachent pas que, même s'ils revenaient sur l'âge de départ à la retraite, il n'est pas question de revenir sur l'allongement de la durée de cotisation. C'est une façon claire de dire qu'ils sont eux aussi pour aggraver le sort des futurs retraités, pour ne pas prendre l'argent dans les coffres-forts patronaux.

Alors, puisque nous n'avons rien à attendre des changements électoraux, il ne nous reste qu'une seule voie, celle de la lutte, d'une grève explosive allant en se généralisant et faisant réellement peur au gouvernement et au grand patronat.

De Gaulle était un dirigeant de la bourgeoisie d'une tout autre envergure que ceux qui sont en place aujourd'hui. Et pourtant, devant les grèves de Mai 68, massives et imprévisibles, il s'était affolé au point de se jeter dans les bras du général Massu.

Nous avons la force de les faire reculer non seulement sur les retraites mais aussi sur les licenciements, sur le chômage et sur les salaires. Il nous faut apprendre à nous servir de notre force.

Arlette LAGUILLER

• Bouclier fiscal et ISF

Des députés soucieux des intérêts des privilégiés

Plus de 110 députés UMP se sont déjà ralliés à la proposition d'amendement défendue par l'un des leurs, réclamant la suppression du bouclier fiscal et de l'impôt sur la fortune (ISF), dès la loi de finances 2011.

Ils font ainsi semblant de se rallier à l'avis de la majorité de la population, pour qui le bouclier fiscal n'est qu'un dispositif visant à alléger l'impôt des plus riches. Sauf qu'en réclamant dans le même temps la suppression de l'ISF, ils se montrent fidèles à leur camp, celui des privilégiés. En effet, alors que le bouclier fiscal concerne 18 800 bénéficiaires pour

un montant de 679 millions d'euros, les assujettis à l'ISF sont au nombre de 562 000 et s'acquittent d'un impôt global de près de 4 milliards d'euros.

Si le bouclier fiscal bénéficie majoritairement aux couches les plus riches de la bourgeoisie, la suppression ou la refonte de l'ISF concernerait donc une plus large fraction de cette bourgeoisie. Rappelons que, pour être redevable de l'ISF, il faut tout de même détenir un patrimoine imposable d'au moins 790 000 euros, la moitié des assujettis se situant dans la première tranche (0,55 % d'impôt pour un patrimoine

compris entre 790 000 et 1 290 000 euros), et 38 % dans la seconde tranche (0,75 % d'impôt pour un patrimoine compris entre 1 290 000 et 2 530 000 euros).

C'est dire que, s'il était voté, cet amendement à la loi de finances ferait le bonheur d'un grand nombre de privilégiés, au détriment des caisses de l'État, et contribuerait sans doute à redorer le blason d'un certain nombre d'élus de la majorité... dont les préoccupations électorales ne sont pas étrangères à leur choix

Roger MEYNIER

Cercle Léon Trotsky

La prochaine réunion aura pour sujet :

Les syndicats hier et aujourd'hui

Vendredi 15 octobre

Nouvelle adresse

à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris
Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro : Robespierre, ligne 9

participation aux frais : 3 euros

Maintien de la retraite à 60 ans, retour aux 37,5 ans de cotisation !

La réforme Balladur de 1993 a porté progressivement la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein, sans décote, de 37,5 ans à 40 ans en 2004. La réforme Fillon, en 2003, a prévu de faire passer la durée de cotisation de 40 à 41 ans en 2012, à raison d'un trimestre de plus par an à partir de 2009. Elle a aussi instauré le principe d'un rallongement automatique de la durée de cotisation en fonction de l'allongement de l'espérance de vie à l'âge de 60 ans. En vertu de ce principe, et à partir des prévisions de l'Insee en matière d'espérance de vie, la durée de cotisation devrait être portée à 41,5 ans (166 trimestres) d'ici à 2020. La réforme Sarkozy n'a pas remis en cause ce principe, mais elle en a modifié les modalités d'application.

Alors que la réforme de 2003 avait prévu de réviser la durée de cotisation en fonction de l'espérance de vie tous les quatre ans, celle de Sarkozy prévoit de le faire chaque année. Les futurs retraités en seront informés quatre ans avant d'avoir atteint 60 ans : la loi précise que les assurés nés à compter du 1^{er} janvier 1955 seront informés dès l'âge de 56 ans de la durée de cotisation qui sera exigée d'eux pour avoir droit à une retraite à taux plein. Quant aux assurés nés en 1953 et 1954, qui ont déjà dépassé leur 56^e année, la loi a prévu qu'ils seraient fixés avant la fin de l'année 2010.

L'allongement de la durée de cotisation depuis 1993 s'est traduit pour un grand nombre de salariés par un recul de l'âge de départ à la retraite au-delà de 60 ans. Une étude de la direction de la Recherche du ministère de la Santé a montré que le fait d'ajouter une année supplémentaire de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein s'est traduit en moyenne,

pour les salariés ayant effectué une carrière complète, par un report de huit mois de la



cessation d'activité. Mais la mesure s'est aussi traduite, pour tous les salariés qui n'ont pu réunir le nombre d'annuités demandées – et il s'agit surtout de femmes – par une baisse importante du montant des pensions. Dans l'avenir, l'augmentation régulière des annuités de cotisation prévue par le gouvernement pénaliserait particulièrement les jeunes, qui entrent de plus en plus tard dans la vie active et qui, année après année, risqueraient de voir reculer régulièrement l'âge auquel espérer bénéficier d'une retraite à taux plein.

Pourtant, cet aspect de la réforme des retraites passe pratiquement inaperçu. Il faut dire qu'il fait l'objet d'un assez large consensus, même à gauche. Le Parti Socialiste comme la CFDT, pour ne citer qu'eux, ne se cachent pas d'y être favorables. La porte-parole du Parti Socialiste, lors du débat sur la réforme des retraites à l'Assemblée nationale, après avoir expliqué que les socialistes « ne pouvaient pas ne pas tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie », proposait, face au gouvernement dont le projet prévoit de répercuter

les deux tiers des gains d'espérance de vie sur la durée de cotisation, de n'en répercuter que la moitié... Quant à la CFDT, elle s'est bornée lors de son dernier congrès à réclamer que les gains d'espérance de vie fassent l'objet d'un « partage équilibré entre durée de cotisation supplémentaire ouvrant droit à une retraite à taux plein et temps de retraite supplémentaire ».

L'allongement programmé de la durée de cotisation ouvrant droit à une retraite complète n'est pourtant ni moins injuste, ni moins pénalisant pour les futurs retraités que le passage de l'âge légal de départ de 60 à 62 ans, et il doit être combattu au même titre.

D'abord, parce qu'il n'y a aucune raison pour que l'allongement de l'espérance de vie doive se traduire par un allongement de la durée de vie au travail. Les progrès de la productivité du travail devraient et pourraient au contraire permettre de la réduire.

Mais surtout parce que l'argument repose sur un mensonge. Le but du gouvernement, ce n'est pas de faire travailler plus, mais de payer moins de retraites. Et dans le contexte actuel d'explosion du chômage, et en particulier du chômage des vieux travailleurs, le résultat de l'allongement de la durée de cotisation sera surtout, pour les salariés concernés, d'allonger leur durée de vie au chômage et de diminuer la retraite qu'ils pourront percevoir.

Jean-Jacques LAMY

• Retraite des femmes

Les mensonges de Woerth

Éric Woerth, le ministre du Travail, a ajouté à sa loi sur les retraites un amendement accordant aux parents nés entre 1951 et 1955 une retraite sans décote à 65 ans au lieu de 67, à condition qu'ils aient trois enfants et qu'ils se soient arrêtés de travailler pour les élever. Cela concernerait environ 130 000 mères, puisque ce sont elles qui la plupart du temps interrompent leur travail.

Cette mesure qui se veut « sociale » est non seulement ridicule par le nombre de personnes concernées, mais elle n'atténue en rien l'inégalité flagrante qui pèse sur les femmes.

Actuellement, la pension

moyenne des femmes ne représente que 62 % de celle des hommes, alors que leur salaire moyen représente 80 % du salaire masculin. Quatre femmes sur dix perçoivent moins de 600 euros par mois, contre un homme sur dix.

L'argument de Woerth c'est que, avec le développement de l'emploi féminin, les femmes valideront autant de trimestres que les hommes et qu'ils finiront par être à égalité... on pourrait ajouter : vers le bas. Mais même cette affirmation est fautive. D'après les projections de l'Insee, les pensions des femmes des générations 1965-1974 seraient encore inférieures de 32 % à celles des

hommes et, à l'horizon 2040, elles le seraient encore d'un quart pour les femmes âgées de 65 à 69 ans.

En réalité, comme le rappelle un rapport du Conseil économique et social de 2008, la hausse de l'emploi des femmes entre 1983 et 2002 est due à l'explosion du temps partiel, encouragé par les mesures d'aide aux employeurs : sur les cinq millions de salariés à temps partiel, 82 % sont des femmes. Et les emplois qu'elles ont trouvés dans les services, le commerce ou l'aide à la personne sont parmi les plus mal payés. Dans le public, la durée d'assurance pour la retraite n'est validée qu'au prorata du

temps travaillé et, dans le privé, si le travail est trop partiel et trop faiblement rémunéré, il ne permet pas de valider une année complète. C'est la double peine : une durée d'assurance insuffisante et des salaires trop bas, qui obligent les femmes à travailler plus longtemps que les hommes, jusqu'à 65 ans dès aujourd'hui.

Même si hommes et femmes des générations plus jeunes connaissent le chômage et le travail précaire, les femmes cumulent faibles qualifications, sous-emploi (11 % de taux de chômage contre 9 %), travail précaire et interruption pour élever les enfants ou souvent s'occuper des parents âgés ou

malades. C'est sur elles que reposent les charges familiales, des charges souvent écrasantes quand elles se retrouvent seules pour les assumer et qu'elles sont obligées d'accepter n'importe quel emploi pour éviter de tomber dans la misère.

La loi Woerth est une machine de guerre contre l'ensemble des travailleurs, mais c'est une infamie pour les travailleuses. Et le discours dont il enrobe sa mesurette prétendument sociale témoigne du mépris propre aux privilégiés qu'il défend, et qu'il est urgent de faire payer.

Sylvie MARECHAL

Le FMI, Strauss-Kahn, PS et gouvernement sur la même longueur d'onde

Le ministre du Travail Éric Woerth a déclenché jeudi 7 octobre une polémique avec le Parti Socialiste en citant à l'appui de sa réforme des retraites un rapport du Fonds monétaire international (FMI), dont le directeur général est Dominique Strauss-Kahn, l'un des candidats potentiels du PS à la présidentielle de 2012, que beaucoup considèrent comme le mieux placé pour l'emporter. En remerciant DSK de ne pas avoir « une posture idéologique » sur les retraites, Woerth a certes déclenché la colère du PS, mais il n'a sans doute pas nui à la candidature présidentielle de DSK, ni même à celle d'un autre candidat du PS, devant le public de droite.

Ce rapport du FMI affirme, d'un point de vue général : « Il sera crucial de relever l'âge de départ à la retraite pour refléter l'allongement de l'espérance de

vie. » Et il note que la France fait partie des pays pour qui « augmenter l'âge légal de la retraite devrait être le point de départ de la réforme ». Cela va incontestablement dans le sens de Woerth. Et même si DSK n'est pas le signataire de ce rapport, on sait que telle est son opinion. Il déclarait en mai dernier qu'il n'y avait pas de « dogme » de la retraite à 60 ans mais qu'il fallait ajuster l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie et de la pénibilité du travail, concluant : « Si on arrive à vivre 100 ans, on ne va pas continuer à avoir la retraite à 60. » Quand Woerth qualifie DSK d'« homme d'État responsable », il ne fait que reconnaître son semblable.

Le Parti Socialiste s'insurge contre le procédé de Woerth. La publicité autour du rapport du FMI est en effet mal venue à un moment où une grande part de la population montre dans la rue qu'elle refuse la réforme des retraites. Le PS n'apporte son appui aux manifestants que pour contrer le gouvernement,

mais pas pour refuser l'aggravation des conditions de départ à la retraite. En effet la direction du PS a adopté à l'unanimité le texte suivant : « Le maintien de l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans, c'est-à-dire la possibilité de faire valoir ses droits, quel que soit le montant de sa retraite, c'est le seul droit encore attaché à l'âge légal de départ à la retraite et nous le défendrons. » Ce qui signifie en clair que si chacun, selon le PS, devrait pouvoir partir à la retraite à 60 ans... rien ne lui garantit que ce ne serait pas avec une pension diminuée.

En janvier 2010, Martine Aubry admettait que l'âge du départ à la retraite pouvait reculer à 62 ans. En mai, la même dénonçait dans le recul de l'âge de départ « une mesure idéologique », c'est-à-dire une mesure de principe, inutile, car l'augmentation des années de cotisation suffisait pour imposer des départs plus tardifs. Elle affirmait alors que, si la gauche gagnait la présidentielle, elle reviendrait aux 60 ans,

annulant une réforme « non seulement injuste mais totalement inefficace ».

Gérard Collomb, le maire socialiste de Lyon, déclarait à la mi-septembre la promesse du PS « purement démagogique » : « D'un côté, expliquait-il, le Parti Socialiste ne remet pas en cause la loi Fillon de 2003, qui allonge la durée de cotisation, d'un autre, il fait semblant de croire au maintien de l'âge de la retraite à 60 ans ». Il y aurait donc à l'intérieur du PS des gens « pas sérieux », voulant ménager la chèvre et le chou.

Heureusement, les travailleurs n'ont pas attendu l'arrivée au pouvoir de ces gens-là. Ils sont entrés en lutte contre le projet de l'actuel gouvernement. Et ce serait nourrir de dangereuses illusions que de compter sur leur éventuel succès aux élections de 2012 pour revenir en arrière sur le fond des mesures prises par Sarkozy et Fillon.

Vincent GELAS

Aux patrons de payer

Les tracts édités par l'Union régionale CGT d'Île-de-France, comme d'autres tracts de la confédération appelant à la grève et à la manifestation du 12 octobre, ont dû surprendre les militants qui les ont lus jusqu'au bout.

En effet, après avoir énoncé les positions de la CGT pour une « réforme de progrès social » des retraites et énuméré quelques sources de financement possible pour le paiement des pensions, le texte se termine par : « Enfin, au besoin, il peut être envisagé une augmentation des cotisations des salariés. » Eh ben voyons...

Il fut un temps où la CGT revendiquait, et à juste raison, que les retraites soient intégralement payées par le patronat. Quand on a exploité un travailleur toute sa vie, la moindre des choses serait de lui permettre de vivre dignement ses vieux jours. Il serait temps de se rafraîchir la mémoire.

Paul GALOIS

Des milliers de retraités ne perçoivent plus l'aide à domicile

Depuis plusieurs mois, des milliers de dossiers d'aides à domicile concernant les personnes âgées sont en retard, car la CNAV, la Caisse nationale vieillesse qui gère ces dossiers, n'est plus capable de le faire. Résultat, les retraités ne peuvent plus payer les prestataires d'aides à domicile, le plus souvent des associations, pour effectuer des tâches de ménage, des confections des repas, du repassage, toutes tâches que les personnes âgées concernées sont dans l'incapacité de faire elles-mêmes.

Certaines choisissent de diminuer le nombre de ces prestations de peur de ne pas pouvoir payer, d'autres accumulent des dettes auprès des associations, qui croulent sous les impayés.

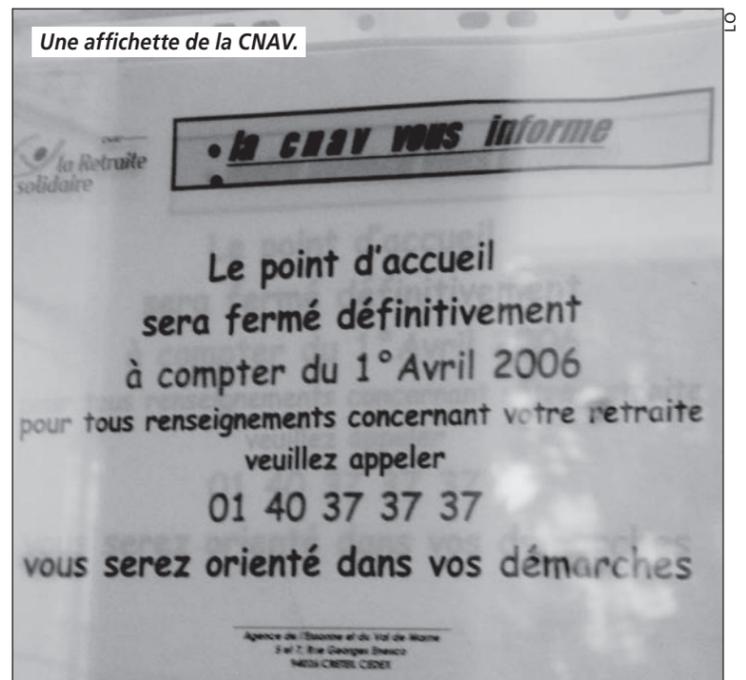
Le Collectif des associations d'aides à domicile évoque « un contexte où 60 000 personnes âgées fragiles risquent de perdre toute aide, et 10 000 salariés leur emploi ».

Déjà, en février 2007, la CNAV avait modifié la manière de demander les aides, avec pour conséquence des difficultés supplémentaires pour tous. Depuis trois ans, ce ne sont plus les associations ou prestataires d'aides à domicile qui préparent les demandes d'aides, mais les personnes âgées elles-mêmes. Résultat, beaucoup d'entre elles ont du mal à remplir correctement des dossiers complexes et à fournir dans les délais un grand nombre de justificatifs.

Mais la direction de la CNAV elle-même a invoqué la mise en place en juin 2009 d'un nouveau logiciel, Antares, pour expliquer la grande pagaille actuelle et le quasi-blocage du paiement des prestations. Le sous-directeur lui-même avoue

que ce nouveau logiciel « a révélé certaines faiblesses dans notre politique ». Quel aveu ! Et toutes ses explications montrent que cette pagaille n'est que la conséquence des choix aberrants pris par la direction, et toujours dictés par des soucis d'économies. Il avance comme excuse qu'avant même ces déboires informatiques les caisses avaient quatre mois de retard. Autrement dit, les moyens humains étaient déjà insuffisants. Et de se couvrir en affirmant que c'est l'agent comptable, le responsable financier de la CNAV, qui a bloqué un temps tous les paiements, aux bénéficiaires comme aux prestataires, parce que certains, à cause d'un bogue logiciel, avaient été payés deux fois.

Mais l'énormité du problème et le fait que c'est une population fragile qui en est victime n'ont pas fait changer d'un pouce la politique de la direction, toujours peu



pressée : « Côté planning, un état des lieux sera finalisé en décembre, les premières mesures concrètes devraient voir le jour dès le deuxième trimestre 2011. » Et Nora Berra, la secrétaire d'État aux Aînés, sollicitée pour octroyer une aide directe de l'État, a donné une

fin de non-recevoir : « Je le dis et je le répète, ni le contexte des finances publiques, ni les règles de la concurrence ne permettent un engagement sous cette forme. » Toutes celles et ceux qui sont confrontés au problème apprécieront.

Bertrand GORDES

• Retraites

Face aux mensonges gouvernementaux

Dire que les ministres mentent est une banalité.

Cela fait partie de leur métier, en quelque sorte.

Mais ces derniers temps,

Sarkozy et ses proches atteignent des sommets.

Il en va ainsi de la réforme des retraites qu'ils voudraient nous imposer. Sans revenir sur

les gros mensonges qui constituent les clefs de voûte sur lesquelles repose cette « réforme » et qui consistent à nous seriner qu'elle serait destinée à protéger les salariés, qu'elle va éviter que le système par répartition ne sombre, etc., on peut entendre chaque jour les ministres, sous-ministres et autres perroquets gouvernementaux resservir le même argumentaire.

Ainsi, après chaque journée de manifestation, ils minimisent grossièrement les chiffres des manifestants, comparant ces chiffres pour montrer que la mobilisation s'essouffle, et même pour prétendre que cela prouverait que leurs arguments agissent sur l'opinion, qui se rangerait de plus en plus derrière le gouvernement.

Autre arnaque, plus grossière encore, celle qui consiste à opposer ceux qui manifestent à ceux qui ne le font

pas en comptabilisant ceux qui ne participent pas aux défilés comme étant favorables au projet gouvernemental. Les sondages montrent nettement que ce n'est pas le cas. Mais même sans sondages, il suffit d'écouter ce qui se dit dans les milieux populaires pour savoir qu'il n'en est rien.

Un autre tour de passe-passe du gouvernement consiste à faire croire qu'il a su entendre les protestations de la rue, et qu'il accepte de reculer. Mais ses tout petits reculs étaient prévus à l'avance, faisant partie de la marge de manœuvre qu'il s'est réservée pour agiter pour amadouer telle ou telle direction syndicale. Il se flatte d'avoir pris en compte la situation des femmes ayant eu des enfants, ou d'avoir rectifié son projet pour les handicapés du travail. Mais dans ces deux cas – les seuls sur lesquels il a modifié ses propositions

initiales – ces petits pas en arrière n'empêchent pas une remise en question importante de ce qui, en matière de retraite, existait avant sa réforme.

Et puis si l'on voulait prendre en compte la pénibilité, c'est pour tous les travailleurs que le gouvernement devrait revenir en arrière. Car après quarante ans de labeur, dans une usine, sur une chaîne, aux caisses d'un supermarché ou simplement dans un bureau, on est de toute façon usé et fragilisé.

À chaque fois, ces minuscules reculs du gouvernement ne peuvent masquer la régression que représente son projet pour l'ensemble des travailleurs, un projet face auquel le mouvement actuel s'approfondit, comme le montrent tous les échos ci-dessous des manifestations du 12 octobre.

Jean-Pierre VIAL

Les lycéens dans le mouvement



Que les jeunes, surtout des lycéens, fassent grève et manifestent aux côtés des salariés contre la réforme des retraites ne semble pas plaire au gouvernement. Ainsi, Woerth et Fillon ont déclaré « totalement irresponsables » ceux qui appellent à leur mobilisation et les « poussent dans la rue ». Le souvenir du CPE où, en 2006, le gouvernement Villepin avait été obligé de reculer devant la mobilisation de la jeunesse, n'est pas si lointain !

Et il se trouve bien entendu des journalistes assez complaisants envers le pouvoir, et méprisants envers les jeunes, pour reprendre l'idée qu'ils ne seraient pas concernés par ce mouvement et que, s'ils bougent, c'est uniquement parce qu'ils sont manipulés, et ce d'autant plus facilement qu'à 14 ou 15 ans, on est « immature » et prêt à sauter sur n'importe quel prétexte pour sécher des cours.

Les jeunes ne seraient pas concernés par ce mouvement ? Mais si, et à plus d'un titre. D'abord, ils regardent autour d'eux et connaissent la difficulté qu'ont leurs frères, sœurs ou camarades un peu plus âgés à trouver du travail. Ils savent aussi compter : quand il faut attendre 25 ou 26 ans pour décrocher un emploi un peu stable, pour les plus chanceux, ou quand on passe sa vie entre périodes de chômage et CDD, jusqu'à

quel âge faudra-t-il travailler pour espérer avoir toutes ses annuités ? Les jeunes sont bien conscients qu'arrivés à l'âge de la retraite, la majorité d'entre eux n'auront pas de quoi vivre et cela les inquiète à juste titre.

Mais surtout, les enfants de travailleurs entendent leurs parents discuter entre eux, ils voient aussi combien ceux-ci sont fatigués, usés par le travail avant même d'être vieux. Il n'y a pas besoin d'être « manipulé » pour se sentir solidaires d'eux, de leur désir de pouvoir partir en retraite suffisamment tôt pour profiter un peu de leur temps libre. C'est donc tout naturellement que les jeunes se placent aux côtés de leurs parents et cherchent à apporter leur soutien en manifestant eux aussi.

Les jeunes ne sont ni manipulés, ni immatures. Ils voient au contraire la façon dont fonctionne cette société qui écrase les travailleurs et n'offre aucun avenir à sa jeunesse, et il est naturel qu'ils se sentent solidaires de ceux qui refusent l'aggravation de leurs conditions d'existence. Il n'est pas nécessaire d'avoir 18 ans révolus pour vouloir une société plus égalitaire et plus humaine et se ranger, consciemment, dans le camp de ceux qui résistent à l'exploitation.

Marianne LAMIRAL

Lyon

La manifestation était globalement plus nombreuse que les précédentes : 5 000 de plus, d'après les organisateurs, qui ont compté 45 000 manifestants. En particulier grâce à la présence de nombreux jeunes : des étudiants, qui étaient déjà là le 23, mais aussi des lycéens, en nombre, et particulièrement dynamiques.

Mais il y avait aussi bien plus de banderoles d'entreprises. Certains secteurs étaient particulièrement présents, comme l'énergie (EDF, GDF-Suez, CNR), la chimie (Rhodia, Arkema, Bluestar, l'IFP), la santé (public et privé), les transports (SNCF et TCL), les enseignants... Dans la métallurgie, on pouvait voir des pancartes parlant de la pénibilité et, tout au long de la manifestation, plusieurs pancartes : « Métro... Boulot... Caveau. Non merci ! » Bien d'autres professions étaient représentées, du public comme du privé, qui cette fois avaient apporté une banderole, une pancarte ou des drapeaux.

La manifestation était plus dynamique, avec plus de slogans. Le cortège CGT était toujours largement majoritaire, mais les autres cortèges avaient aussi un peu augmenté. Dans certains secteurs de la SNCF ou de la chimie, des assemblées étaient prévues le jour-même ou le lendemain pour discuter de la suite.

Toulon

La manifestation a été nettement plus importante que les précédentes. Public, privé, tous étaient là. Et l'on a vu y participer des secteurs absents précédemment, comme les salariés de la grande distribution et des cliniques privées.

Les lycéens, qui avaient le matin bloqué un certain nombre de leurs établissements, nombreux et déterminés, ont exprimé leur détermination à continuer et à entraîner ceux de leurs camarades qui ne sont pas encore dans l'action.

Vraiment, une belle manifestation, nombreuse, dynamique, qui s'est terminée, après la prise de parole du secrétaire de l'Union départementale CGT appelant à la poursuite du mouvement et à la manifestation du samedi 16 octobre, par une vibrante Internationale.

Nord – Pas-de-Calais

Le nombre de manifestants a été nettement plus important que lors des trois précédentes manifestations de septembre et d'octobre, retrouvant l'élan du printemps 2009. Et même d'après les chiffres de la Préfecture, le nombre de manifestants a retrouvé ou dépassé le niveau du 19 mars 2009.

Partout des centaines de jeunes lycéens et étudiants ont rejoint les manifestations, les travailleurs restaient encore largement majoritaires.

Beaucoup de travailleurs du

privé ont fait grève et sont venus manifester. À Dunkerque, les ouvriers de nombreuses entreprises sous-traitantes, notamment d'Arcelor, Total, Copenor, étaient bien représentés. À Aluminium-Dunkerque, il y a eu une majorité de grévistes en production et 60 manifestants (460 opérateurs dans l'usine), autant que les dernières manifestations.

À Lens, la manifestation a été très chaleureuse, à 1 500 en rangs serrés, avec beaucoup d'entreprises du privé et aussi des employés des communes des alentours. 150 à 200 lycéens ont rejoint la manifestation, très contents d'être là, reprenant à tue-tête « Tous ensemble », réclamant des drapeaux rouges de la CGT à brandir. Beaucoup disaient « Y'en a marre, là, le gouvernement se moque de nous, s'il ne comprend pas, on sera encore plus nombreux ».

À Lille, la manifestation a été massive – 30 000 manifestants d'après les syndicats – avec un millier de lycéens regroupés.

À Calais, la plus grosse manifestation depuis septembre – 5 000 manifestants selon les syndicats – avec plus de salariés d'Eurotunnel, de Tioxyde, d'Ucar (chimie), avec des drapeaux syndicaux qui se mélangeaient dans le cortège avec l'entrée des travailleurs de nombreuses petites entreprises.

Rouen

Malgré l'annonce du vote de la loi par le Sénat, la manifestation était plus importante que

Après le 12 octobre

des précédentes, plusieurs dizaines de milliers de personnes. Le cortège a défilé pendant plus d'une heure et demie, sous le soleil. Les salariés d'Éducatel (cours par correspondance), qui sont en grève depuis le début du mois de septembre, ouvraient le cortège. Les lycéens et les étudiants étaient très nombreux cette fois-ci. Contrairement aux dernières fois, leur cortège, dynamique et bruyant, a forcément été très remarqué. Les enseignants, les hospitaliers, les cheminots et les travailleurs des services publics étaient très nombreux. Il y avait aussi beaucoup de banderoles d'entreprises privées depuis Tati, la Fnac ou l'Opéra de Rouen jusqu'aux grandes papeteries de la Chapelle Darblay, la raffinerie de Grand-Couronne en passant par les équipementiers automobiles et Renault. Il y avait aussi des salariés de la Banque de France ou de France télévision. Mais les plus applaudis ont été les pompiers et les travailleurs du port, arrivés en cortège et qui se sont rejoints au point de rendez-vous de la manifestation.

Toulouse

La manifestation la plus importante depuis le début. Bonne ambiance : pour certains c'était la première manifestation. Le cortège était parsemé de bandes de lycéens cherchant leurs banderoles. Derrière celles-ci, plusieurs centaines, en rangs serrés, reprenaient tous les slogans et en particulier « On n'en veut pas de cette société-là ».

Les cortèges de l'Éducation étaient bien plus nombreux que les fois précédentes. L'assemblée générale qui s'est tenue dans la foulée a réuni près de 200 enseignants et instituteurs. La grève envisagée par les syndicats pour le 14 octobre a été décidée unanimement, tout comme la manifestation avec tous ceux qui continuent (manifestation appelée par l'UD CGT et la FSU), ainsi qu'une nouvelle assemblée générale ce jour-là pour préparer la suite.

Bordeaux

La manifestation a été sans aucun doute la plus importante

depuis le début du mouvement, le cortège étant du début à la fin très dense. Dans la matinée, plusieurs cortèges ont convergé vers le point de départ, les cheminots venant de la gare, les postiers du Centre financier, les hospitaliers de Saint-André ainsi que plusieurs groupes de lycéens allant au rendez-vous en manifestation. Au total, toutes les entreprises un tant soit peu importantes avaient cette fois-ci encore sorti leurs banderoles : les travailleurs des ports et docks, de Ford, Thalès, EADS, la Snecma, la SNPE, la CPAM... sans compter les travailleurs de petites entreprises, manifestant sans banderoles. Enfin, 3 000 étudiants et lycéens fermaient la marche, chaleureusement applaudis à l'arrivée.

Grenoble

Cela a été la plus grosse des manifestations sur les retraites, malgré la quasi-disparition du cortège CFDT, réduit à quelques centaines de manifestants, et la faiblesse de celui de FO. Par contre, celui de la CGT, de loin le plus fourni, était en nette augmentation, avec toujours une forte participation du privé, dont un certain nombre d'entreprises qui avaient débrayé pour la journée. Parmi les cortèges du public, celui du campus universitaire se remarquait et il y avait, plus loin derrière, un cortège de l'UNEF. À signaler aussi un cortège de lycéens, autour de ceux de Mounier, en rangs compacts et dynamiques. La fin de la manifestation, comme d'habitude, rassemblait les groupes politiques de gauche et d'extrême gauche, plus présents que les fois précédentes.

Rennes

C'est la plus forte manifestation depuis le début septembre : 40 000 personnes. Environ 2 000 lycéens et étudiants ont participé à cette journée. Cet apport de la jeunesse a été apprécié et a conforté le climat de contestation. Mais c'est surtout le caractère massif de la manifestation qui y contribue.

Le très gros cortège de la CGT était nettement plus



dynamique que les autres fois, avec un fort contingent des cheminots.

Dans le cortège de la CGT de PSA une centaine de salariés de l'usine ont manifesté dans une ambiance dynamique. Les manifestants contents d'être venus sont repartis avec l'envie de revenir samedi prochain en amenant des collègues.

Dans plusieurs entreprises, des réunions sont prévues dans les jours qui viennent pour discuter de la suite.

Marseille

La manifestation a été encore plus nombreuse que les précédentes. Cette fois encore il y avait deux cortèges, il n'en a pas moins fallu près de trois heures pour que tout le flot s'écoule.

On y voyait plus de banderoles d'entreprises, dont celles de Carrefour ou du Printemps, derrière lesquelles les salariés étaient nombreux, avec « Non aux temps partiels, oui au repos le dimanche, oui aux augmentations ». L'important cortège PTT-France-Télécom était plein d'énergie : « À bas les profiteurs, les patrons voleurs, vive les travailleurs ». Les salariés de la construction étaient présents cette fois encore et plus nombreux, avec en particulier la banderole de SPIE : « Pour l'emploi, la retraite à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles ». Le cortège des cheminots était très important, tout comme ceux des hospitaliers, des salariés de la RTM, de l'Aviation civile. Le petit groupe bien déterminé de Météo-France détectait un « Sale temps pour nos retraites ». EDF et GDF proclamaient « On n'est pas des privilégiés ».

Des lycéens et des étudiants ont formé un gros cortège.

Sont passés aussi, entre autres, les travailleurs d'Eurocopter, d'ArcelorMittal, de Fralib, dont l'entreprise va fermer, d'Air-Liquide, ou de l'Université de Provence.

Nombreux étaient ceux qui reprenaient les slogans « Les

vieux dans la misère, les jeunes dans la galère, de cette société là on n'en veut pas », « Ceux qui coûtent cher ce sont les actionnaires, on n'a plus de sacrifices pour augmenter leurs bénéfices » ou encore « Ce que fait le Parlement, la rue peut le défaire ».

Et ceux qui étaient là se sont donné rendez-vous pour samedi prochain.

Lorraine

Que l'on prenne les chiffres de la police ou des syndicats, il y avait plus de monde dans les rues en Lorraine ce 12 octobre : plus 15 % ! 48 000 à Nancy selon les syndicats (10 000 pour la police), 13 000 à Metz (10 000), 9 500 à Épinal (5 800), 3 500 à Bar-Le-Duc (2 700), 1 000 à Verdun, 900 à Longwy...

À Metz, le gros du cortège était constitué de la CGT et les débrayages dans les entreprises ont été mieux suivis, même s'ils restent minoritaires. Ainsi la plateforme chimique Total-Arkema de Carling était partiellement à l'arrêt.

Le fait nouveau est la participation des jeunes. Plusieurs centaines de lycéens avaient déjà manifesté dans de petites villes de la région (Dieuze, Verdun, Creutzwald...). Ce coup-ci, il y avait 2 000 jeunes dans les rues de Nancy, 300 dans les rues de Metz – avec un début de mobilisation à la faculté – 500 lycéens à Sarrebourg, 400 à Saint-Avold et 200 à Épinal.

Besançon

Entre 15 000 personnes, selon les organisateurs, et 7 500 selon la police, ont manifesté contre la réforme des retraites. Le cortège comprenait près de 3 000 lycéens. Le mouvement dans les lycées avait débuté la semaine précédente, touchant davantage les classes professionnelles que les classiques

Montbéliard

Grosse manifestation pour cette journée du 12 octobre :

6 300 personnes au total – 5 000 pour la police –, soit 2 100 personnes en plus par rapport à celle du 2 octobre. Tous les manifestants étaient heureux de se voir si nombreux. Beaucoup de retraités, mais aussi beaucoup de jeunes, lycéens, jeunes intérimaires dans le cortège. Un bon groupe de 200 lycéens du principal lycée de la ville manifestait derrière les camions sono de la CGT et de la CFDT. Débrayages plus importants chez Peugeot à Sochaux.

Strasbourg

25 000 personnes ont manifesté, selon les syndicats, c'est plus que le 23 septembre avec 23 000. Le cortège de la CGT était particulièrement fourni avec, entre autres, des cheminots, des travailleurs du secteur public, mais aussi de la General Motors et du bâtiment.

Dans la journée, 80 à 100 lycéens ont fait la tournée des lycées pour entraîner à la manifestation, à la suite de laquelle des assemblées ont été annoncées aux ateliers de la SNCF, à Bischheim, à la gare et dans le milieu enseignant. Le centre de tri de Holtzheim, dans la banlieue de Strasbourg, était bloqué.

Belfort

Toujours plus de monde, cette fois-ci environ 6 000. Plusieurs centaines de jeunes des différents lycées, très visibles, avaient commencé dès 8h à faire le tour des lycées. Mais aussi plus de salariés. Plusieurs petits groupes venant pour la première fois en semaine accompagnant ceux qu'on voit dès le début, ou encouragés par la manifestation du samedi.

À Alstom et General Electric, à peu près le même nombre et les mêmes sont sortis. Si moins d'écoles étaient fermées dans l'Éducation nationale, il y avait plus d'enseignants à la manifestation. Plusieurs assemblées devaient se réunir pour décider de la suite du mouvement.



• Hongrie

Les boues rouges polluent toute une région Capitalistes donc irresponsables

Au moins huit morts, plus de cent cinquante blessés, certains grièvement: la Hongrie est frappée par une catastrophe provenant d'une usine de traitement de la bauxite, minéral destiné à la fabrication de l'aluminium. La rupture d'une digue d'un bassin de décantation a libéré sur les villages environnants une coulée de boue rouge dévastatrice pour les hommes, les habitations, les eaux, la nature.

On ne sait pas exactement ce que contiennent ces 600 000 à 700 000 mètres cubes de résidus miniers qui se sont déversés, mais ils renferment des métaux lourds tels que le plomb et l'arsenic, les boues sont légèrement

radioactives et très chargées en soude caustique, elles ont un effet dévastateur sur la peau. Plusieurs victimes hospitalisées sont ainsi sévèrement brûlées. Les spécialistes surveillent attentivement les rivières et la nappe phréatique, car une grave pollution des sols et des eaux est toujours possible.

Comme d'habitude en pareil cas, les propriétaires de l'usine ont commencé par nier leur responsabilité. Ils ont déclaré respecter les normes et cherché à minimiser la toxicité du produit. Dans les condoléances envoyées aux familles des victimes, ils ont évoqué une catastrophe prétendument « naturelle » et annoncé une aide de... 360 euros par famille. Cela a d'autant plus choqué que cette société MAL (Magyar

Aluminium), issue en 1995 du démantèlement de la société d'État, avait été fondée, comme le dit son site Internet, par « des personnes privées hongroises », autrement dit les heureux bénéficiaires de la privatisation. Les mêmes profitèrent ensuite de la privatisation d'usines analogues en Slovaquie puis en Bosnie.

Le principal propriétaire de MAL, Lajos Tolnay, a une fortune personnelle qui le place au 21^e rang de Hongrie. Son enrichissement a été facilité par les relations qu'il a entretenues, il y a une vingtaine d'années, avec Ferenc Gyurcsany, un ancien responsable des Jeunesses Communistes qui s'était parfaitement adapté à la nouvelle donne. En 1992, Gyurcsany avait monté une société immobilière,

Altus, spécialisée dans la reprise d'entreprises en faillite. Par la suite, entre 2004 et 2009, il allait devenir Premier ministre « socialiste », appliquant une politique d'austérité à l'encontre de la population.

Visiblement, Tolnay et les autres propriétaires de MAL sont de la même eau. Selon un député écologiste hongrois, l'entreprise d'aluminium avait été achetée il y a quinze ans à l'État « pour une bouchée de pain (...) au motif qu'il fallait investir 11 millions d'euros pour la sécurité et l'environnement. Mais la plupart de ces investissements n'ont jamais été réalisés. »

Le gouvernement a décidé de placer en garde à vue le directeur général, fils du propriétaire, et de placer l'entreprise sous le

contrôle de l'État. C'est le gouvernement, et non l'entreprise, qui fait construire une nouvelle digue, coupant le village dévasté en deux, pour anticiper sur une possible nouvelle coulée de boue.

Il semble que, depuis les privatisations de toutes ces entreprises, le gouvernement ait été très peu regardant quant aux conditions d'exploitation et au respect de l'environnement. Des photos aériennes ont montré que les fuites existaient depuis plusieurs mois, et donc que les contrôles gouvernementaux vis-à-vis des nouveaux propriétaires d'usines ont dû être pour le moins laxistes. La population hongroise et des pays environnants n'a sans doute pas fini d'en payer le prix.

Jean SANDAY

• Autriche

Élections à Vienne

Le succès de l'extrême droite et le recul du parti socialiste

Dimanche 10 octobre à Vienne ont eu lieu des élections pour désigner les conseillers municipaux, qui sont aussi conseillers régionaux, Vienne étant à la fois une ville et un Land, l'équivalent d'une région en France.

Les résultats ont été marqués par un retour spectaculaire du FPÖ, le parti d'extrême droite: avec 27% des voix, il arrive en deuxième position, améliorant son résultat de 2005 de plus de 12,2 points. En fait, ce résultat de l'extrême droite ne correspond pas à un « séisme politique ». En 1999, le FPÖ, alors dirigé par Jörg Haider, avait recueilli 26,9% des voix dans des élections générales. La nouveauté, c'est plutôt le recul du SPÖ (Parti social-démocrate autrichien), qui garde certes la majorité, avec 44,3% des voix, mais perd la quasi-majorité absolue qui lui avait permis de gouverner la ville sans interruption depuis 1919 (mis à part la parenthèse de la dictature de Dollfuss puis de celle des nazis de 1934 à 1945). L'ÖVP, le parti de la droite chrétienne conservatrice, s'effondre et perd cinq points avec 13,3% des voix. Les Verts aussi sont en baisse avec 12,2% des voix, eux qui étaient

apparus comme l'étoile montante aux précédentes élections locales.

Ces élections revêtent une importance particulière parce que Vienne est la capitale, et aussi parce que, première capitale dans l'histoire à avoir été gérée par une majorité social-démocrate, elle fait encore aujourd'hui figure de bastion socialiste. Mais aussi parce que ces élections sonnent comme une répétition générale avant les élections législatives de l'an prochain.

Avec sa campagne xénophobe et ouvertement anti-islamique, le nouveau leader du FPÖ, Hans Christian Strache, a pu séduire les plus racistes ou les plus déboussolés de l'électorat, notamment dans l'électorat populaire des quartiers périphériques de Vienne, et particulièrement dans les quartiers HLM, où logent une certaine aristocratie ouvrière ou des employés installés depuis longtemps à Vienne.

Les quartiers ouvriers dans leur ensemble, et particulièrement ceux marqués par une immigration ancienne, ont continué de voter majoritairement pour les sociaux-démocrates. Cependant l'électorat s'y est aussi tourné vers l'abstention, plus importante encore que dans

l'ensemble de la ville, elle-même déjà en augmentation de plus de quatre points par rapport à 2005.

Ce vote est en fait une expression du mécontentement des couches populaires à l'égard de la politique menée par les mêmes politiciens de gauche et de droite qui se sont succédé au gouvernement de l'Autriche ces dernières années, le plus souvent ensemble dans des gouvernements de coalition, comme c'est le cas encore aujourd'hui. Récemment encore, le gouvernement du social-démocrate Werner Faymann a réduit le budget de la santé, a durci les conditions pour recevoir les indemnités de chômage, tout comme pour ceux qui reçoivent un revenu minimum de l'État. Les aides aux personnes âgées comme les aides sociales aux familles vont être réduites. Des services publics sont privatisés, comme c'est le cas de certaines activités du chemin de fer. Et même les responsables syndicaux, qui sont aussi souvent députés SPÖ, mais aussi parfois ÖVP, y sont allés de leurs couplets sur le gel des salaires « nécessaire », à quelques mois des négociations salariales dans le pays.

Les résultats du 10 octobre sont la confirmation d'une tendance qui dure depuis plusieurs



« Plus de courage pour notre sang viennois »



« Chez soi plutôt que l'Islam... deux affiches du FPÖ »

années. Or la montée de l'extrême droite non seulement n'offrira aucune solution pour les travailleurs, mais elle est en plus une menace pour la classe ouvrière dans son ensemble: le leader de l'extrême droite, Strache, qui s'est récemment prononcé contre la création d'un impôt sur la fortune ou contre la réduction du temps de travail, est aussi un ami personnel du milliardaire Thomas Prunzner et fréquente bien des industriels de ce pays. Il n'a cure du sort des travailleurs,

ou plutôt des « petits », comme il dit. Bien au contraire, en répandant partout le poison du racisme, la peur de l'étranger, notamment des Turcs nombreux en Autriche, il favorise tout ce qui peut les diviser, détourner leur attention des vrais responsables de la dégradation des conditions de vie: les patrons eux-mêmes. En 2009, le nombre de millionnaires en euros a augmenté de 11% par rapport à 2008, leurs revenus ont augmenté de près de 14%!

Éric TOLIAN

• États-Unis

General Motors – Indianapolis

Les travailleurs votent à nouveau Non

Les militants trotskystes du journal américain The Spark reviennent, dans leur journal du 27 septembre dernier, sur la résistance des travailleurs de l'usine General Motors d'Indianapolis aux mesures d'austérité qu'un repreneur tente de leur imposer, avec l'appui des bureaucrates du syndicat de l'automobile UAW.

Le 23 septembre dernier, les ouvriers de l'usine d'emboutissage de General Motors à Indianapolis ont à nouveau fait entendre un Non massif aux sacrifices exigés par Justin D. Norman, repreneur potentiel de l'usine de GM, à condition que les travailleurs acceptent les sacrifices que les hauts dirigeants de l'UAW, le syndicat de l'automobile, veulent faire avaliser par les travailleurs.

Déjà en mai dernier les ouvriers s'étaient opposés par un

vote à ce que les permanents régionaux de l'UAW négocient de nouveaux sacrifices avec GM. Le comité de négociation de la section syndicale de l'usine, dirigé par Greg Clark, avait réaffirmé depuis à plusieurs reprises la position des travailleurs. Et en août, quand les permanents régionaux de l'UAW ont voulu plaider dans un meeting pour l'acceptation des sacrifices, avant d'obliger les travailleurs à se prononcer par un vote, ils ont été tellement hués qu'ils se sont enfuis.

Les dirigeants de l'UAW, peu respectueux des souhaits de la base, ont alors soutenu l'initiative du repreneur potentiel, Justin Norman, qui a voulu réunir les travailleurs dans le grand stade d'Indianapolis, loué pour l'occasion, afin d'expliquer et justifier le contenu des sacrifices en question. Alors que l'usine compte 625 travailleurs, soixante-dix personnes en tout et pour tout, y compris des conjointes et des enfants, s'étaient déplacées.

Mais la direction du syndicat ne se tint pas encore pour battue et sortit un plan qu'elle pensait sans doute infaillible: un vote par correspondance contrôlé par les seuls permanents régionaux. Tout le monde était bien conscient que le vote

par correspondance permet de bourrer les urnes et de falsifier le vote des travailleurs.

Clark et d'autres dirigeants de la section syndicale ont alors organisé des réunions pour chacune des trois équipes. Les travailleurs, indignés par cette nouvelle manœuvre, y participèrent massivement. Il fut décidé que chacun rapporte son bulletin de vote au local syndical le mardi 23 septembre et que tous ceux qui voulaient voter Non et s'assurer que leur vote serait bien pris en compte pourraient se faire filmer montrant leur bulletin Non à la caméra, juste avant de le mettre dans la boîte de transporteur. Alors que les ouvriers remplissaient le hall, tout ceux qui voulaient Non recevaient un

badge avec un numéro inscrit au marqueur, commençant par le numéro 1 jusqu'au dernier votant, le numéro 418. Même si tous les autres travailleurs de cette usine de 625 personnes avaient voté Oui, le vote Non l'avait emporté à deux contre un. Et tous n'ont pas voté Oui: certains ont envoyé leur vote Non par la poste avant de savoir qu'on pouvait se faire filmer. Beaucoup d'autres n'ont pas voté.

Lorsque Clark a annoncé les résultats, les permanents régionaux ont refusé de faire un commentaire, déclarant seulement que les votes ne seraient pas comptés avant le lundi suivant. C'est sans importance: les travailleurs ont déjà leur propre décompte et le Non a triomphé.

• Israël

Le racisme officiel se renforce

Le gouvernement israélien vient d'adopter un projet de loi qui rendra obligatoire, pour toute personne qui demandera à être naturalisée, de prêter serment d'allégeance à l'État d'Israël présenté comme « juif et démocratique ». Évidemment, dans ce pays qui, à côté d'une population majoritairement d'origine juive, compte 20% de citoyens arabes et qui, en outre, prive des droits les plus élémentaires les millions de Palestiniens des territoires qu'Israël occupe depuis la guerre de 1967, cette disposition vise d'abord cette population arabe.

Par exemple, elle vise des Palestiniens des territoires occupés qui voudraient vivre en Israël après avoir épousé un ou une citoyenne israélienne arabe. Mais cette mesure vise aussi tous les Israéliens qui, bien que d'origine juive, mais souvent athées, n'ont aucune envie de se définir selon un critère religieux ou racial.

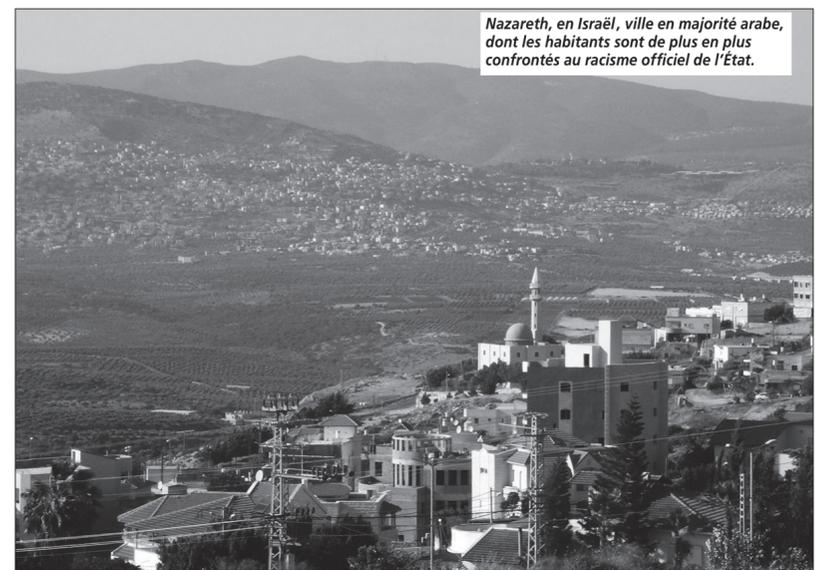
Le caractère discriminatoire de cette mesure est si évident que certains, tel l'éditorialiste du quotidien modéré *Yediot Aharonot*, s'alarment qu'elle puisse « renforcer la campagne internationale dénonçant Israël comme un État raciste ». Mais une chose est sûre, elle renforce l'extrême droite, représentée au sein du gouvernement israélien par Avigdor Lieberman, ministre des Affaires étrangères et chef

du parti ultra-nationaliste Israël Beitenou. Et elle peut pavover puisqu'elle a obtenu du Premier ministre Benyamin Netanyahu qu'il aille dans son sens.

De plus, ce dernier a dit proposer au président américain Obama un nouveau moratoire, aussi peu contraignant que le précédent, sur les constructions des implantations de colons juifs ultra-religieux et d'extrême droite en territoire palestinien, mais cela en échange d'une reconnaissance officielle par les États-Unis du caractère juif de l'État d'Israël. Dans la foulée, toujours pour complaire à son extrême droite, Netanyahu a présenté un autre texte de loi qui imposera un référendum pour toute concession territoriale d'Israël dans la partie arabe de Jérusalem, annexée après la guerre de 1967, et sur le plateau du Golan, ce morceau de Syrie qu'Israël a colonisé depuis la même époque.

Quant aux ministres travaillistes israéliens, s'ils ont voté contre la loi sur la naturalisation, c'est d'extrême justesse selon les dires du ministre de la Défense et ancien Premier ministre « socialiste » Ehoud Barak, qui l'avait d'abord soutenue. Il est vrai que d'autres ministres travaillistes ont quand même dénoncé cette loi comme allant sur « une pente glissante » (le ministre des Minorités) et ayant des « relents de fascisme » (le ministre des Affaires sociales).

Face à la complaisance des grands partis israéliens, l'extrême droite n'a aucune raison



Nazareth, en Israël, ville en majorité arabe, dont les habitants sont de plus en plus confrontés au racisme officiel de l'État.

de ne pas pousser ses pions toujours plus avant. Ainsi, depuis des mois, dans la logique raciste d'un État juif pour les seuls Juifs, Lieberman prétend qu'il ne pourra pas y avoir de paix « avant des décennies » avec les Palestiniens et que, pour cela, il faudra expulser tous les Arabes d'Israël en échange d'une partie des territoires occupés par Israël. C'est un programme de guerre contre les peuples arabes de la région, mais aussi pour la population juive d'Israël à laquelle ses dirigeants n'ont cessé d'imposer depuis des décennies cette fuite en avant sanglante.

Pierre LAFFITTE

• Guatemala Une expérimentation criminelle

Entre 1946 et 1948, les États-Unis avaient engagé une expérimentation révélée récemment. Ils avaient étudié en secret l'activité de la pénicilline comme traitement de certaines maladies vénériennes. Ceux qui ont participé à ces essais n'avaient été informés ni de l'objet de la recherche ni de ses conséquences sur eux-mêmes. Et c'est dans ces conditions qu'on avait injecté la bactérie

de la syphilis à 696 personnes au Guatemala: des hommes emprisonnés, des prostitués et des malades mentaux.

À la suite de cette révélation, bien tardive, Obama, Hillary Clinton et la ministre de la Santé actuelle ont présenté leurs excuses et exprimé leurs regrets. Plus de soixante ans après les faits, cela n'efface en rien cette ignominie.

Claire DESPLANTES

• Autriche :

À l'automne 1950, la social-démocratie étouffait la grève générale

Il y a soixante ans, à l'automne 1950, l'Autriche connaissait une grève générale qui représentait un sursaut de la classe ouvrière après des années bien difficiles, et qui témoignait de la combativité du prolétariat et de ses traditions militantes.

En l'espace de seulement quinze ans, les travailleurs autrichiens avaient en effet eu à faire face à la répression de l'insurrection ouvrière de février 1934, au régime de semi-dictature qui s'ensuivit, puis à l'annexion par l'Allemagne nazie en 1938, au joug nazi, et enfin à la guerre et à ses destructions innombrables. Quant à l'immédiat après-guerre, il avait été, comme dans toute l'Europe, une période de pénurie pour les classes populaires, avec le rationnement des produits de première nécessité, le manque de logements et de soins.

Sur le plan politique, le pays avait été placé en 1945 sous un régime d'occupation avec des zones américaine, soviétique, britannique et française. C'est sous le contrôle de ces forces d'occupation qu'un gouvernement d'union nationale, réunissant le SPÖ (PS), l'ÖVP (droite) et le KPÖ (PC) d'avril 1945 à 1947, puis le SPÖ et l'ÖVP à partir de 1947, eut la charge d'assurer l'ordre social et de reconstruire l'économie. Rapidement, dans le contexte de Guerre froide, le centre de gravité se déplaça vers la droite. En 1947 le KPÖ avait quitté le gouvernement. L'année suivante l'aile gauche du SPÖ fut mise au pas, et son porte-parole Erwin Scharf, pourtant secrétaire général du parti, fut exclu.

La reconstruction capitaliste de l'Autriche se fit sur le dos de la population. Pour les possédants et leurs mandants au pouvoir, il s'agissait de réduire la consommation populaire pour consacrer le maximum de moyens à l'investissement et à la reconstitution du capital. Sur le plan social, cela se traduisit par des « accords sur les prix et les salaires », négociés entre le patronat et les syndicats tous les ans entre 1947 et 1951. Ces accords ne prévoyaient que de légers relèvements des salaires de misère, rapidement dépassés par l'inflation.

Dès 1946, des grèves éclatèrent contre le rationnement et les bas salaires. Lors de la négociation du troisième accord, en

1949, plusieurs dizaines de milliers de travailleurs se rassemblèrent sur la place de l'Hôtel de Ville de Vienne pour réclamer des augmentations. Et l'année suivante, alors que la situation économique s'était encore aggravée et que le chômage avait atteint les 10 %, on s'achemina vers l'explosion sociale.

Une grève spontanée

En août et septembre 1950, alors que le quatrième accord sur les salaires et les prix se négociait en secret entre le patronat et les dirigeants syndicaux, des assemblées de travailleurs se tinrent dans 88 grosses entreprises. Partout, une hausse de salaire de 15 à 30 % fut mise en avant. Deux syndicats de branche de la confédération ÖGB reprirent même officiellement ces revendications.

Et, au matin du lundi 25 septembre, des débrayages spontanés éclatèrent à l'usine Voest de Linz et dans d'autres entreprises de la ville.

Le même jour, l'accord fut rendu public : il prévoyait un gel des salaires jusqu'en décembre puis une hausse d'environ 14 %, alors que les prix devaient, eux, augmenter de plus du double (25 % pour le pain, 42 % pour l'électricité...), en particulier parce que l'autorité qui supervisait l'aide liée au Plan Marshall réclamait une baisse drastique des subventions aux produits de première nécessité.

L'après-midi, 20 000 travailleurs manifestaient à Linz contre l'accord. Des débrayages avaient lieu dans la plupart des arrondissements de Vienne. Le 26 septembre la grève s'étendit dans la zone d'occupation américaine, à Linz comme à Steyr, puis dans la zone britannique. À Vienne, 10 000 travailleurs se rassemblèrent dans une manifestation convoquée de bouche à oreille. Ils marchèrent sur le centre-ville, enfoncèrent les barrières de police et arrivèrent, au moment de la réunion du cabinet, devant la chancellerie où le Premier ministre, Leopold Figl, refusa de leur parler. L'après-midi, certains allèrent occuper brièvement le siège de l'ÖGB. À la fin de la journée, 120 000 travailleurs étaient en grève. Le lendemain ils étaient plus de 200 000, soit plus de 40 % des salariés de l'industrie.

Dans un premier temps, le gouvernement de coalition se contenta d'envoyer la police et des unités paramilitaires déloger les travailleurs qui occupaient les locaux de l'ÖGB dans les zones américaine et britannique. Parallèlement, pour discréditer la grève aux yeux de l'opinion publique, il inventa le mythe d'un putsch communiste destiné à prendre le pouvoir. Ce mensonge grossier allait faire son effet dans une partie de l'opinion, les événements de Prague en 1948 étant encore présents dans toutes les mémoires.

Le Parti Communiste KPÖ avait commencé, des semaines

syndicaux le temps d'organiser la contre-offensive.

La social-démocratie contre les grévistes

Le 30 septembre eut lieu une conférence générale des délégués d'entreprise, qui avait été réclamée par bien des travailleurs en lutte. Elle regroupa, dans un quartier ouvrier de Vienne, 2 400 délégués venus de tout le pays. Elle protesta de

médias se déchaînèrent dans une hystérie anticommuniste. Le résultat fut que le mouvement se limita cette fois à la zone d'occupation soviétique, à Vienne et en Basse-Autriche. Le KPÖ se tourna alors vers des actions minoritaires, comme l'occupation de la gare du Nord, ce qui entraîna de violents affrontements avec la police, ou l'érection de barricades dans les rues de Vienne pour empêcher la circulation des tramways.

Le 5 octobre, des commandos anti-grévistes, composés de syndiqués du bâtiment et équipés de camions et de moyens de communication prêtés par les troupes américaines, appuyés dans certains endroits par les étudiants de droite de l'ÖVP, attaquèrent, sous la direction d'un dirigeant de l'ÖGB, Franz Olah, les piquets de grève, qui n'étaient pas préparés à une telle agression.

Les derniers grévistes reprirent le travail le 6 octobre. La grève se termina par une défaite, l'accord sur les salaires étant maintenu. Au lendemain de la grève, l'ÖGB organisa une épuration des « éléments communistes » : 85 permanents furent aussitôt exclus, dont le vice-président de la centrale, Fiako. Les militants syndicaux qui avaient dirigé les grèves dans les entreprises furent licenciés.

Malgré tout, le KPÖ conserva une certaine influence dans les entreprises. Ce fut la répression de l'insurrection ouvrière de 1956 en Hongrie, et l'afflux massif en Autriche de réfugiés hongrois fuyant la répression, qui lui fit perdre tout crédit et toute influence. En quelques années, la social-démocratie et le stalinisme contribuèrent ainsi, chacun à sa manière, à discréditer profondément, au sein de la classe ouvrière, toute idée de changer la société. En l'absence d'autre perspective, c'est le « partenariat social », cette collaboration sans faille entre les dirigeants syndicaux et le patronat pour empêcher toute expression du mécontentement ouvrier, qui allait s'institutionnaliser. Le nombre de grèves déclina considérablement et la bourgeoisie autrichienne allait bénéficier de la paix sociale pour une longue période historique.

Henri MARNIER



Une brochure du SPÖ dénonçant le prétendu « putsch communiste » : L'Attentat contre l'Autriche.

auparavant, une agitation contre l'accord sur les salaires. Il fut aussi surpris par la spontanéité du mouvement, même si dans bien des endroits ses militants étaient aux avant-postes de la grève. Sa direction poussa à suspendre la grève le 30 septembre pour trois jours, afin de « laisser au gouvernement le temps de revenir sur l'accord ». C'était affaiblir le mouvement, alors que celui-ci continuait de s'étendre et venait de commencer en Styrie et à Salzburg. La dynamique de la grève était ainsi brisée net, laissant au gouvernement et aux bureaucrates

sa fidélité à la patrie et exigea des augmentations de salaire plus importantes ou bien l'annulation des hausses de prix, en menaçant de relancer la grève dans toute l'Autriche. Évidemment le gouvernement ne céda pas, tandis que la direction de l'ÖGB déclarait les décisions de la conférence sans valeur.

La grève redémarra donc le 4 octobre. Mais le SPÖ et l'ÖGB mirent tout leur poids pour la briser dans l'œuf : distribution de tracts contre la grève, interdiction à leurs militants, majoritaires dans la classe ouvrière, d'y participer, etc. Les

• Lycée Mounier – Grenoble

Contre la démolition, la mobilisation continue

Depuis l'annonce le 24 septembre de la démolition du lycée Mounier par le président socialiste du Conseil régional Rhône-Alpes Jean-Jacques Queyranne, il y a chaque jour de nouvelles actions.

Au lycée Mounier les assemblées générales se succèdent, qui décident des actions à mener. Ainsi 200 lycéens, enseignants, membres du personnel et parents d'élèves se sont rassemblés le 29 septembre devant le rectorat de Grenoble pour réaffirmer leur refus de la fermeture.

Le lendemain, en assemblée, ils ont décidé de refuser le rendez-vous pris avec Queyranne le 4 octobre, car celui-ci venait d'annoncer qu'il aurait

lieu à Charbonnières (au siège du Conseil régional près de Lyon) et non pas à Grenoble! En colère, ils ont exigé qu'il se déplace pour discuter.

La colère s'est étendue dans d'autres lycées grenoblois. Notamment au lycée professionnel et technologique Argouges, qui devrait accueillir environ 300 élèves de Mounier et vient d'apprendre que ses sections sciences et techniques industrielles seront transférées dans un autre établissement à la rentrée prochaine. Une assemblée générale a d'abord décidé d'un débrayage lundi 4 octobre après-midi. La grève fut votée le lendemain, et à l'issue d'une manifestation, regroupant enseignants et élèves devant



le lycée Mounier, un appel fut lancé à tous les établissements de l'agglomération pour une assemblée générale à la Bourse du travail.

De nombreuses questions posées par les lycéens, le personnel et les parents d'élèves du lycée Mounier restent sans réponse. Si la sécurité des élèves est réellement en cause, pourquoi attendre le mois de

juin pour fermer le lycée? Si le danger n'est pas imminent, pourquoi ne pas prévoir la reconstruction et, en attendant, se replier dans les locaux voisins inutilisés puisqu'abritant l'IUFM, fermé cette année? Et enfin, pourquoi le projet de rénovation du lycée, discuté depuis 1995, n'a-t-il jamais vu le jour?

Correspondant LO

• Lycée professionnel Tony-Garnier - Bron (Rhône)

En lutte pour obtenir les moyens de travailler correctement

Cette année encore la rentrée au lycée du Bâtiment de Bron (banlieue de Lyon) a été agitée : le personnel a de nouveau dû se mettre en grève. Le catalyseur de la grève a été cette fois-ci le réseau informatique défaillant.

L'informatique fait maintenant partie intégrante de la formation des élèves. Mais depuis quatre ans au moins, le réseau ne fonctionne pas correctement. Dès la rentrée, les enseignants ont alerté le rectorat, mais aussi la Région dirigée par le Parti Socialiste et responsable des lycées. Celle-ci a ignoré leur

courrier.

Excédés, les enseignants ont cessé les cours lundi 4 octobre à 10h et une délégation d'une trentaine d'enseignants s'est rendue au rectorat dès l'après-midi. Le lendemain, c'est à nouveau une trentaine de membres du personnel (enseignants et TOS) qui se sont rendus au siège de la Région pour obtenir des réponses. À chaque fois les responsables interpellés ont rejeté la faute sur les autres : le rectorat sur la Région, la Région sur la direction du lycée.

À la Région, le responsable du parc informatique des lycées

a même déclaré que « de toute façon il y a une dizaine de lycées où rien ne fonctionne ». Et de continuer : « Nous étions sur le point de tout laisser tomber et de nous contenter de livrer les cartons de matériel informatique sans nous occuper de leur installation. » Aucun moyen n'est en effet prévu pour la maintenance du réseau de 250 ordinateurs, sauf un enseignant qui devrait se contenter d'une décharge dérisoire de deux heures par semaine.

Pour l'instant rien de concret n'a été obtenu, hormis une réunion rassemblant des

représentants du lycée, du rectorat et de la Région. Mercredi 6 octobre le travail a repris mais le personnel reste mobilisé en attendant le résultat de cette réunion.

Quant à ceux qui croyaient que le Conseil régional (à majorité PS, Front de gauche, Europe écologie) n'accordait des moyens insuffisants que par manque d'informations, ils ont bien compris : c'est délibérément qu'ils font des économies sur le dos de lycées professionnels, manifestement jugés de second ordre.

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent :

Épinay (Seine-Saint-Denis) : des écoliers sans professeurs

Les suppressions de postes se font lourdement sentir dans notre école (classée ZEP, 12 classes). Depuis la rentrée, il y a eu en tout 18 jours d'absences non remplacées sur 22 jours de classe. Les CE1 n'ont pas eu d'enseignant pendant deux semaines et demie, les CE2, pendant une semaine et demie et les CM2 pendant une semaine.

Le Rased (réseau d'aide pour les élèves en difficultés) est pratiquement inexistant : le poste G (rééducateur) est vacant depuis deux ans, le poste E (maître spécialisé dans l'apprentissage de la lecture)

depuis cette rentrée, quant à la psychologue scolaire, exerçant sur six écoles, nous la rencontrons plus que rarement.

Les parents d'élèves FCPE, mobilisés par cette situation inacceptable, ont occupé le bureau du directeur pendant une matinée et retenu deux heures l'inspecteur de l'Éducation nationale, obtenant ainsi un remplaçant pour les CE1. En fait c'est déshabiller Pierre pour habiller Paul : le remplaçant en question ayant vu son affectation en classe-relais pour adolescents en difficultés repoussée.

L'inspecteur interpellé

par les parents ne répond que chiffres : « Quatre classes sans enseignant sur 276 pour la ville d'Épinay, ce n'est pas une situation préoccupante »!

Le 7 octobre, c'est l'ensemble de l'équipe enseignante qui s'est mobilisée, refusant d'assurer les apprentissages, les CE2 n'ayant toujours pas de maître. Des banderoles ont été accrochées contre la casse des services publics et demandant les remplaçants manquants. Les enseignants sont allés à la rencontre des parents qui ont relayé l'action le lendemain, occupant de nouveau le bureau du directeur et rencontrant

de nouveau l'inspecteur qui joue la montre. D'autres écoles d'Épinay relaient l'action, mais cela n'est pas suffisant. À Stains, les parents ont bloqué l'école et les enseignants ont pu ainsi rejoindre l'inspection pour y être entendus.

Les enseignants de l'école sont allés dans la rue le 12 octobre pour rejoindre la lutte contre la casse des retraites, mais aussi contre la casse du service public d'enseignement que devrait être l'Éducation nationale.

Une enseignante d'Épinay-sur-Seine

• Cantines scolaires

Tirer à la courte paille celui qui ne mangera pas ?

De nombreuses communes, y compris des grandes villes comme Lyon, Bordeaux ou Saint-Denis, ont plus d'enfants voulant s'inscrire à la cantine que de places disponibles. Cet afflux, qu'elles n'avaient pas anticipé, viendrait d'un pic démographique provisoire, de nombreux couples ayant paraît-il voulu enfanter en l'an 2000.

Il est bien plus probable en fait que l'appauvrissement des familles populaires les pousse de plus en plus à mettre leurs enfants à la cantine, le prix des repas y étant modique et indexé sur le revenu familial. De même, le fait que nombre de mères célibataires soient obligées de travailler loin de chez elles, ou avec des horaires décalés, les contraint à avoir recours à la restauration scolaire.

Quoi qu'il en soit, devant l'accroissement du nombre de demandes, beaucoup de villes sont allées au plus facile : restreindre l'accès à la cantine. Il leur a alors fallu inventer des critères pour expliquer aux familles pourquoi on ne voulait plus de leurs enfants le midi.

Ainsi, certaines villes refusent les enfants des familles où les deux parents travaillent, considérant que les parents ont alors les moyens financiers de faire garder les petits. À l'inverse, des communes acceptent en priorité les enfants des familles où les deux parents sont sans travail, et donc sans ressources, alors que d'autres les refusent, arguant que, puisqu'ils sont chômeurs, ils peuvent récupérer leurs gosses pour déjeuner. Il y a ainsi autant de critères que de communes, tous aussi injustes qu'ils sont contradictoires et aussi stupides qu'ils sont variables.

Car il s'agit en fait d'un problème d'ensemble, celui de l'appauvrissement des familles populaires et de la baisse des moyens dévolus par l'État aux services publics, car les cantines scolaires en sont un, et de toute première importance, même s'il est géré par les collectivités locales.

Paul GALOIS

Les manifestations du 12 octobre

(voir nos autres articles en pages 6 et 7)

Dijon

La manifestation était plus nombreuse que jamais, 15 000 selon les syndicats, et de l'avis de beaucoup, du jamais vu, même en 1995.

À eux seuls, les travailleurs du privé représentaient une grosse partie du cortège, ce qui se voyait au nombre de banderoles d'entreprises : de la métallurgie (Sermex, Parvex...), des cartonnages (Socar), de la pharmacie, de l'électronique (TPC), du plastique (Béricap), ou d'autres comme la Sagem, la Lyonnaise des eaux, Lennox... Même sans banderoles, certains étaient venus à une quinzaine ou une vingtaine de leur entreprise, comme ceux de JTEKT (ex-Peugeot) ou Tétrapak (emballage). Enfin, ce qui était nouveau, les salariés du commerce étaient là et ceux du bâtiment.

Les cheminots étaient en nombre, notamment ceux du triage de Perrigny, près de Dijon, en lutte contre la suppression d'une centaine d'emplois et qui le soir même ont décidé de bloquer le triage. Il y avait aussi les salariés des hôpitaux, le plus gros employeur de la région, en trois groupes, ceux des bus, de l'EDF, de l'équipement, de la Sécu, des impôts, les enseignants, du personnel des crèches... tous les services publics étaient représentés.

Les lycéens et les étudiants étaient là et bien présents.

Clermont-Ferrand

Encore plus de manifestants que pour le 23 septembre et le 2 octobre : environ 25 000 en rangs serrés, dont 2 000 jeunes qui s'étaient échelonnés dans le cortège. Le privé était à nouveau présent, aux côtés du public. Chez les cheminots, la grève se poursuit et de nombreux trains, en direction de Paris, Lyon, Nîmes ou

Bordeaux, ne rouleront pas.

Les transports en commun, bus et tramway, n'ont pas circulé le 12 et seront à nouveau très perturbés mercredi. Plusieurs lycées ont été très touchés par la grève. Chez les enseignants : 72 % de grévistes, et des assemblées sont prévues pour discuter de la reconduction de la grève jusqu'à samedi.

D'autres défilés ont eu lieu à Issoire, Ambert, Montluçon, Moulins.

Maine-et-Loire

Les manifestations ont été les plus réussies depuis le début de la mobilisation pour la défense des retraites. À Angers comme à Cholet, Saumur et Segré, on a dépassé les chiffres déjà records du 23 septembre, avec respectivement 20 000, 5 500, 2 500 et 500 manifestants.

À Angers, dès 10h30, la manifestation a été animée par l'arrivée de quelques centaines de lycéens et d'étudiants, qui se sont placés juste derrière la grande banderole de tête. Mais les jeunes n'étaient pas les seuls à reprendre en chœur les slogans. Il y avait plus d'ambiance que le samedi 2 octobre, que ce soit chez les travailleurs des services publics (territoriaux, hospitaliers, postiers, etc.), encore une fois venus en force, ou dans le cortège de la CGT métallurgie (avec des délégations plus étoffées de chez Thomson, Valeo, Scania ou encore Bosch).

En fin de manifestation, un slogan était repris par bien des manifestants : « *Aujourd'hui dans la rue, demain on continue* ».

Saint-Nazaire

La manifestation de Saint-Nazaire a été encore plus massive

que les précédentes, réunissant d'après la presse quelque 20 000 personnes. D'ores et déjà les cheminots, les travailleurs du port et ceux de la raffinerie Total de Donges ont annoncé la poursuite de la grève. Dans les grandes entreprises de la métallurgie (chantiers navals, Airbus, Man Diesel) des assemblées sont prévues et il est envisagé de faire de jeudi un temps fort pour rejoindre les camarades de Total.

À la fin de la manifestation, il y a eu des heurts entre les manifestants et les gardes mobiles présents en nombre autour de la sous-préfecture. Quatorze manifestants ont été interpellés. Douze (dont trois mineurs) ont été maintenus en garde à vue et vont probablement passer en comparution immédiate. Rappelons que, lors d'une précédente manifestation, trois travailleurs interpellés dans des conditions similaires avaient été condamnés à de la prison ferme, et que deux sont encore en prison.

Le Mans

La manifestation a été parmi les plus importantes, avec sensiblement plus de monde que les 7 et 23 septembre. Le cortège CGT était impressionnant, regroupant des travailleurs de grosses entreprises (Renault, les MMA), mais aussi de plus petites de tout le département, notamment de la métallurgie.

Les cortèges de lycéens avaient aussi grossi, certains ayant, dans certains lycées, bloqué les entrées à 8 heures.

Dans la foulée se sont tenues quelques assemblées générales, d'autres devant se tenir dans l'après-midi ou le lendemain. Les territoriaux ont voté la reconduction de la grève au mercredi à l'unanimité. Les cheminots ont voté eux aussi la reconduction de la grève à 200 et une assemblée de personnels de l'Éducation

nationale a aussi voté le principe de reconduire la grève.

Mercredi matin, les syndicats avaient donné rendez-vous à 4 heures dans la zone industrielle pour « bloquer » les activités économiques en arrêtant les camions.

Dans une ambiance chaleureuse, les barrages se sont répartis sur plusieurs carrefours de la zone pour le début de matinée. Les camions se sont arrêtés très simplement et beaucoup d'automobilistes y allaient de leurs encouragements envers le mouvement.

Orléans et Montargis

À Orléans, c'est le plus gros cortège qui a défilé dans les rues depuis le début de la mobilisation (33 000 selon les syndicats, 12 000 selon la police). La nouveauté est le millier de lycéens et d'étudiants qui ont rejoint le mouvement, apportant leur dynamisme. L'ambiance était joyeuse, les manifestants avaient le sentiment que le mouvement s'est encore renforcé.

La grève a été reconduite par les assemblées générales de cheminots et d'employés des Chèques postaux

À Montargis, il y avait plus de 3 000 manifestants, le cortège de près de 200 ouvriers de Hutchinson était animé. Mais il y avait aussi de nombreuses délégations de petites entreprises privées.

Limousin

Dans le département de la Haute-Vienne, trois manifestations étaient prévues à Limoges, à Saint-Junien, à Saint-Yrieix et une nouvelle à Bellac (nord du département). À Saint-Junien et à Saint-Yrieix, le nombre de manifestants a doublé. À Saint-Yrieix, les lycéens avaient manifesté dès 14h30, avant de rejoindre le cortège des salariés à 17h.

La manifestation de Limoges a rassemblé cette fois 20 % de manifestants de plus que samedi 2 octobre. Elle était renforcée par un cortège de 1 500 jeunes, essentiellement des lycéens. Mais des groupes de dizaines de jeunes, étudiants, lycéens, jeunes travailleurs remontaient ou descendaient la manifestation, se mélangeant aux cortèges d'entreprises. Une banderole fabriquée et portée par des lycéens disait : « *Pas besoin de travailler plus, exigeons de travailler tous* ».

Dans la manifestation, un cortège de plusieurs centaines de travailleurs de chez Madrange (agro-alimentaire) exprimait aussi et surtout leur crainte de subir un deuxième plan social. Des préavis reconductibles avaient été déposés dans la santé, à la SNCF, chez les territoriaux. La grève est effectivement reconduite à la SNCF (où le taux de grévistes était de 60 %) à une très forte majorité et chez les territoriaux à partir du 14.



• Grand Port Maritime de Marseille Les patrons n'aiment pas la grève !

Les travailleurs du port de Marseille-Fos ne désarment pas, en particulier ceux des terminaux pétroliers en grève depuis le 27 septembre. Ce sont eux qui devraient être désormais employés par une entreprise en partie privée, Fluxel, en vertu de la nouvelle loi sur les Grands ports maritimes. Et ils veulent avoir des garanties sur leur avenir.

Ce sont donc des dizaines de navires, surtout des pétroliers, qui attendent en rade.

De plus, les travailleurs des raffineries se sentent partie prenante de ce mouvement.

Quant aux employés du port ils veulent la reconnaissance de la pénibilité de leur travail.

Tout cela met le patronat local marseillais en émoi. Certains patrons marseillais ont payé une pleine page du journal *Les Échos* du 11 octobre : « *The best job in the world - Devenez grutier au port de Marseille - congés : 8 semaines*

/an - horaires : 18h/semaine - rémunération : 4 000 euros brut/mois - emploi garanti à vie - Promotion après grève : + 450 euros par mois et passage à 12h/semaine. »

Si ce travail est aussi attrayant qu'ils le signalent, que n'envoient-ils pas leurs rejets se lancer dans cette carrière de grutiers portiqueurs au lieu de leur payer de coûteuses écoles de commerce ?

Ce collectif « Touche pas à mon port », créé par le

président de l'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône et d'autres, a appelé sur FR3 à déloger par la force les grévistes CGT du port.

Ces patrons ne supportent les travailleurs que soumis et s'échinant à la tâche. La pénibilité du travail, ils ne veulent pas en entendre parler. Le contact avec des produits toxiques déchargés en vrac des navires, ils ne le voient pas. Le travail de nuit ne les dérange

absolument pas. L'amiante, inconnu. Et pourtant, il n'y a pas si longtemps l'amiante des mines de Canari en Haute-Corse était déchargé à la main dans des sacs de jute, entraînant des morts par le cancer parmi les dockers.

Et si les vannes du pétrole sont fermées, c'est aussi le seul moyen pour les portuaires de rappeler que sans leur travail rien ne marche...

Correspondant LO

• SNCF

Les cheminots ont répondu présent

À la SNCF, la journée du 12 octobre a montré un approfondissement du mouvement par la participation à la fois à la grève, aux assemblées générales et aux manifestations. Selon la CGT, le taux de grévistes était de 53,7 % tous collègues confondus contre 48,8 % le 23 septembre. Dans bon nombre de gares, d'ateliers, de dépôts, la grève était largement majoritaire à l'exécution et beaucoup de cheminots ont voté la reconduction jusqu'aux assemblées du lendemain.

Contrairement à ce que disent le gouvernement et ses sbires, les cheminots sont, au même titre que l'ensemble des salariés, menacés dans leurs retraites futures par cette nouvelle réforme. Mais l'autre facteur expliquant la réussite de cette journée a été l'attitude des organisations syndicales, en particulier de la plus influente, la CGT, dont la direction préconisait de faire du 12 octobre une journée « d'une ampleur sans précédent par le niveau des grèves et des manifestations unitaires ». Elle appelait à « généraliser la tenue d'assemblées générales, de consultation sur les lieux de travail pour définir ensemble (...) les modalités de la reconduction de l'action après le 12 octobre ».

Une semaine auparavant, des préavis de grève reconductible par périodes de 24 heures à partir du 12 octobre avaient été déposés par les fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT. Bon nombre de militants syndicaux et de cheminots le voulaient, ayant vécu, souvent à leurs corps défendant, la funeste tactique des journées

d'action de 2008 et 2009, journées qui, bien que convenablement suivies, avaient été tellement espacées dans le temps qu'elles avaient perdu tout sens. L'appel à reconduire la grève dès le 12 octobre a donc été ressenti comme un feu vert donné aux plus combattifs, qui dans bien des secteurs ont multiplié les tournées, les distributions de tracts et les prises de paroles

pour faire du 12 un succès et le début d'un mouvement plus large.

Bien sûr, si le souvenir du succès de 1995 reste vivant dans les mémoires, l'insuccès des mouvements de 2003 et 2007 continue de marquer les esprits, d'autant qu'à ces deux occasions, ce n'était pas la détermination des cheminots qui avait manqué mais bien celle des directions syndicales qui avaient lâché un mouvement encore prometteur.

Aujourd'hui ces mêmes directions veulent montrer leur capacité de réaction et de mobilisation face à un gouvernement qui, comme en 1995 d'ailleurs, a choisi de « passer en force »,

en les tenant à l'écart de toute négociation et en refusant de les laisser se prévaloir de toute concession.

L'actuelle combativité syndicale a donc des raisons qui lui sont propres, mais elle coïncide avec la nécessité pour les travailleurs de se défendre collectivement dans une période où la bourgeoisie et son gouvernement remettent en question les maigres filets de sécurité qui protègent encore les travailleurs. Les grèves engagées peuvent-elles modifier le rapport des forces? En tout cas elles ont déjà changé le climat social et redonné espoir à beaucoup.

Correspondant LO



Lors de la manifestation du 7 septembre dernier.

• SNCF-RATP

Là aussi, des retraites dégradées

Dès l'annonce que des préavis de grève reconductible avaient été déposés à la RATP et à la SNCF, de nombreux politiciens de droite, et autres commentateurs du même bord, se sont empressés d'affirmer que les travailleurs de ces secteurs étaient des privilégiés, concernant leur système de retraite, et qu'en conséquence il n'y avait aucune raison qu'ils se mettent en grève, a fortiori reconductible.

La réalité est évidemment tout autre, et si les cheminots et les agents de la RATP ont encore quelques avantages par rapport à d'autres travailleurs, les conditions d'attribution de leurs retraites se dégradent, ce qui justifie pleinement leur mobilisation. Avant 2007, et grâce en particulier aux grèves dans la Fonction publique de 1995, le régime des retraites était plus favorable que pour ceux du privé ayant dû subir la réforme Balladur. Il fallait 37,5 annuités maximum pour avoir une retraite complète et les agents de conduite (SNCF) ou conducteurs (RATP) pouvaient partir à 50 ans dès lors qu'ils avaient vingt-cinq ans de service, dont

quinze ans de conduite. Pour les sédentaires le temps de cotisation était plus long.

Mais depuis les grèves perdues de 2007, la situation s'est fortement dégradée.

À la RATP, tout agent entré depuis le 1^{er} janvier 2009 doit avoir 40 annuités pour bénéficier d'un taux plein pour la retraite. N'est maintenue que la base de calcul de la pension sur les six derniers mois d'activité (idem à la SNCF). Mais jusqu'à quand? Toute augmentation nouvelle d'annuités imposée au régime général s'applique à la régie. Depuis juillet 2010, il faut 154 trimestres, pour obtenir une pension à taux plein.

Et régulièrement le nombre de trimestres augmente. Le 1^{er} décembre 2012, il faudra 160 trimestres, soit 40 ans. Le 1^{er} juillet 2016, ce sera 164 trimestres et 165 trimestres en 2017. Plus concrètement, si un conducteur de bus rentré à 21 ans, âge minimum requis pour un machiniste, veut partir à taux plein avec 41 annuités, il ne pourra pas partir avant 62 ans. À tout cela s'ajoute un système de décote si un agent veut partir sans avoir (ou sans pouvoir avoir) les annuités requises.

À la SNCF, la réforme s'est appliquée à partir de 2008. Les agents de conduite peuvent toujours partir à 50 ans et les sédentaires à 55 ans, mais avec une décote: ils perdent 5 % par année manquante avec un plafond de décote à 12,5 %. Quant aux années de cotisation nécessaires pour partir avec une retraite à taux plein, elles passeront progressivement de 37,5 ans à 41 ans (164 trimestres), à raison

d'un trimestre supplémentaire tous les six mois. Par ailleurs, la part salariale des cotisations retraite qui est aujourd'hui de 7,85 % contre 10,55 % dans le secteur privé s'alignerait progressivement sur le régime général, à raison de 0,27 point supplémentaire chaque année, jusqu'en 2027. Et pour prendre un exemple concret: un cheminot sédentaire (ils sont les plus nombreux) parti il y a quatre ans à la retraite après 34 ans de travail, dont 13 ans en équipe trois fois huit heures sur un triage comme aiguilleur et vérificateur des trains, c'est-à-dire sur les voies de jour comme de nuit, par tous les temps, puis qui a travaillé en équipe deux fois huit heures en gare, a une retraite de 1450 euros. Et rien d'autre puisqu'il n'existe pas de retraite complémentaire à la SNCF.

Alors, sont-ils privilégiés les cheminots et les agents de la RATP?

Correspondant LO

La grève à la RATP

Bien que jusqu'à présent la RATP n'a pas été en pointe dans le mouvement sur les retraites, les syndicats CGT, FO, Sud et CFDT ont à juste titre appelé à la grève reconductible à partir du 12 octobre. Seul le syndicat UNSA s'est distingué, refusant non seulement d'appeler à la grève mais allant dans certains secteurs jusqu'à organiser des heures d'information syndicale pour dénigrer le mouvement. Une petite opération a été organisée par la direction qui a fait entrer les caméras de France 2 dans la salle du personnel du dépôt de bus des Lilas, pour que des représentants autonomes puissent dire pourquoi ils ne feraient pas grève.

Durant les jours précédents, les militants, principalement ceux de la CGT, étaient présents tous les jours pour discuter avec les travailleurs. Au métro, cela n'a pas toujours été facile. Sur la ligne 9, comme cela s'est fait dans d'autres secteurs, des militants se tenaient en bout de quai pour aborder les conducteurs dont beaucoup hésitaient, rappelant leur amère expérience des grèves de 2007 et le lâchage des directions syndicales.

Mardi 12, jour de la grève, le métro n'a donc pas été paralysé. D'importance variable suivant les lignes, la grève a été très forte sur la ligne B du RER, où il n'y avait que cinq conducteurs travaillant le matin et aucun l'après-midi. Sur d'autres lignes en revanche, les trains roulaient presque normalement. Ce même jour des assemblées ont eu lieu une peu partout. Au métro, selon la CGT, 17 assemblées sur 21 ont voté le principe de se revoir mercredi 13 au matin.

Mercredi 13, la grève restait forte sur le RER B et se maintenait sur d'autres lignes ou dans quelques dépôts de bus.

Correspondant LO

• CHU de Rouen

En grève pour se faire respecter

Le CHU de Rouen, comme tous les hôpitaux, est soumis à un plan de retour à l'équilibre. Pour y arriver il y a eu des coupes claires dans les effectifs. Nos conditions de travail se sont encore dégradées. Pour tous cela signifie heures supplémentaires, changements de planning, remplacements dans d'autres services, stress continu car nous avons peur de faire une erreur.

C'est le service des Urgences qui s'est mis en grève le premier, à la mi-septembre, parce qu'une nouvelle organisation a été mise en place sans personnel supplémentaire. La Maternité puis la Pneumologie ont suivi, au début du mois d'octobre.

Mardi 5 octobre, l'intersyndicale (SUD, CGT, CFDT, FO, CFTC) a appelé l'ensemble du personnel à une assemblée générale qui a voté la grève à 150. Puis le 7 octobre, nous étions 300 à envahir la direction. Là, le directeur général a entendu pendant une heure notre ras-le-bol. En Réanimation, où il y a un nombre minimum légal de personnel, nous sommes parfois en dessous de ce nombre. En Maternité, les accouchées sont quelquefois dans les couloirs et il est quasi impossible de s'occuper de tout le monde. Avec la réduction du nombre d'ASH, le ménage n'est plus fait

partout. Ce sont les aides-soignantes qui les aident en plus de leur travail. Etc.

La direction a débloqué des mensualités de remplacement pour finir l'année, surtout pour ne pas fermer de lits, mais ça ne suffit pas. Nous voulons des embauches dans tous les services. La grève continue, lundi 11 octobre des tracts ont été distribués dans tout l'hôpital et jeudi 14 une nouvelle assemblée générale devait décider de la suite du mouvement.

Le personnel est déterminé à faire grève et à se faire respecter.

Donc les agents ne viennent travailler que s'ils ont leur assignation en main propre contre signature, comme le prévoit la loi à propos de la grève dans les hôpitaux. Des cadres ne nous ont pas crues et ont eu la mauvaise surprise par exemple de devoir faire tourner un service sans aides-soignantes puisqu'elles n'avaient pas été assignées.

Devant la détermination du personnel, la direction et les cadres se sont rendus à l'évidence, la loi doit être appliquée. La direction a eu recours jusqu'à des coursiers privés pour courir la campagne et nous remettre les assignations.

Le personnel est vraiment en colère et ça se voit.

Correspondant LO

• Hôpital Saint-Joseph – Marseille

Deux jours de grève

Les personnels soignants, techniques et administratifs de l'hôpital Saint-Joseph de Marseille ont fait grève les 6 et 7 octobre contre la remise en cause de leur convention collective.

Cet hôpital privé à but non lucratif emploie 2 200 personnes. Mais, comme dans l'hôpital public, les économies sur la santé se traduisent par moins de personnel dans les services et des salaires bien insuffisants.

Du coup, l'annonce que la nouvelle convention collective prévoit notamment de supprimer la récupération des jours fériés, de diminuer la prime d'ancienneté et le taux de 100 % pour les heures supplémentaires de nuit, a fait déborder la coupe déjà bien pleine. Rejetant en bloc ces mesures, l'intersyndicale CGT-FO-CNI-CGC a déposé un préavis de grève de deux jours, auquel le directeur répondait en dénonçant une « grève préventive ». Mais « préventivement », il organisait le report des interventions non urgentes, tandis que le préfet réquisitionnait 300 agents...

Le 6 octobre, une petite centaine de grévistes a circulé dans tous les services pour discuter et faire signer une pétition dénonçant la nouvelle convention collective qui recueillait rapidement 1 500 signatures.

Le lendemain, jeudi 7 octobre, c'est plus de 80 % du personnel qui se mettait en grève ! Dès le matin, plusieurs centaines de soignants, de secrétaires, de techniciens se sont retrouvés dans la cour de l'hôpital, exprimant leur colère et reprenant avec énergie chansons et slogans. En fin de matinée, c'est un cortège dynamique de 400 personnes qui est parti manifester sur l'avenue du Prado. Les manifestants se sont

arrêtés devant le piquet de grève des employés du Monoprix, applaudissant les grévistes et huant copieusement le directeur du magasin.

C'est avec le sentiment d'avoir pu se faire entendre et voir, que les grévistes sont retournés dans l'hôpital. Et pour beaucoup d'entre eux, ce n'était que le premier épisode de la bataille à mener pour ne pas subir d'incessants reculs.

Correspondant LO



• Société Générale – La Défense (Haut-de-Seine)

Comment la direction se sert de l'affaire Kerviel

L'annonce du verdict concernant Jérôme Kerviel a été accueillie diversement à la Société Générale. Certains employés sont bien convaincus que la direction était au courant de la teneur des opérations que le trader a menées au nom de la banque, et beaucoup disent que l'énormité de la sanction est absurde car inapplicable.

Mais, au passage, la direction profite de la situation créée par cette affaire pour contrôler de plus en plus notre travail. Elle a réorganisé les services et toutes les procédures se sont terriblement alourdies. Il faut faire de plus en plus de saisie. Le système de gestion des factures a changé, et les réorganisations successives rendent le travail de plus en plus compliqué. Dans certains services, la direction a mis en place le système Team Up : chaque matin,

il faut rendre compte de ce que l'on a fait, debout, devant tout le monde, et se justifier ; expliquer pourquoi telle tâche n'a pas été exécutée, et quels

moyens on se donne pour y remédier. Quant au nouveau formulaire d'entretien annuel, on ne nous demande pas seulement si nous avons rempli les

objectifs, mais comment nous les avons atteints.

La conséquence de tous ces changements est un stress accru pour les employés. Mais les

tractations bancaires et financières, elles, continuent à se faire comme par le passé, dans la plus grande tranquillité.

Correspondant LO

La Société Générale gagne sur tous les tableaux

Après avoir gagné à plate couture le procès l'opposant à Jérôme Kerviel, son ancien trader accusé d'être entièrement responsable de 4,9 milliards d'euros de pertes en 2008 dans ses opérations boursières, la Société Générale se permet de jouer les grands seigneurs. Elle a déclaré le lendemain qu'il n'était pas question d'aller réclamer à « un homme seul » les 4,9 milliards d'euros de dommages et intérêts auxquels il a été condamné, indépendamment des années de prison qu'il devra effectuer.

À l'évidence, exiger de son ancien employé l'équivalent de 177 000 années de son salaire

est de toute façon irréaliste, même si celui-ci a pendant quelques années vécu confortablement grâce aux primes encaissées.

Au demeurant, la prise de position de la banque démontre tout sauf de la générosité. On s'en doutait, mais la presse est venue rappeler opportunément que le « trou » creusé par les opérations attribuées à Jérôme Kerviel a déjà été partiellement comblé par une déduction d'impôts découlant de ces mêmes pertes. Selon Le Monde.fr du 12 octobre, il s'agirait de la mise en œuvre du « carry back », un dispositif fiscal « utilisé par la

Société Générale pour atténuer ses pertes [et qui] lui a permis de récupérer auprès de l'État une créance d'impôt de 1,147 milliard d'euros ». Le quotidien affirme que « cette somme a été intégralement versée à la banque au deuxième semestre 2009 ».

Ainsi la Société Générale a déjà été remboursée d'un peu moins d'un quart de la somme perdue, et ce... avec l'argent public, puisqu'il s'agit d'un manque à gagner sur la recette fiscale. Il n'est pas exclu d'ailleurs que, pour bénéficier de cette « créance d'impôt » – comme le jargon fiscal qualifie ce genre de cadeau –, la

banque ait à prouver qu'elle n'est pour rien dans les pertes, qui seraient le résultat exclusif de la faute d'un salarié – ce que la condamnation de Jérôme Kerviel viendrait fort à propos attester.

L'épisode a de quoi donner des idées aux travailleurs qui perdraient prochainement leur emploi et pourraient donc, en bonne logique, exiger du fisc que, pour ce manque à gagner, il leur soit remboursé une bonne partie de leurs impôts des trois dernières années...

Viviane LAFONT

• Total – Carling (Moselle)

Pas plus de respect pour les travailleurs que pour la nature

Après avoir été condamnée en mars dernier, la société Total Petrochemicals était de nouveau citée à comparaître au tribunal de Saint-Avold mardi 5 octobre par l'Adelp (Association agréée pour la défense et la lutte contre la pollution de Moselle Est) et FNE (France Nature Environnement).

En mars dernier en effet, Total et Cokes de Carling – l'ancienne cokerie des Houillères aujourd'hui fermée – étaient condamnés respectivement à 7 200 et 1 500 euros d'amende pour avoir méconnu la législation environnementale. Plusieurs arrêtés préfectoraux avaient demandé à ces deux sociétés de fournir des études sur le confinement et le traitement de pollutions suite à une pollution des eaux au benzène. Ces études n'étaient jamais arrivées ou avec bien du retard.

Selon le président de l'Adelp, « on trouve dans la nappe, en dehors de l'emprise du site, des concentrations 20 000 fois supérieures à la norme en benzène, qui risquent d'atteindre des captages d'eau potable ». C'est dire l'étendue du problème. Total avait, en outre, été condamné pour ne pas avoir

informé suffisamment tôt la Drire (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) lors d'une pluie d'hydrocarbures survenue sur la zone industrielle le 6 novembre 2008.

Aujourd'hui, il est reproché à Total de ne pas avoir vidangé à temps des cuves contenant des produits toxiques. En effet, en 2003, la direction arrêta l'unité des benzols et l'atelier cyclohexane sur la plate-forme chimique. Total s'engageait alors à « achever l'élimination des résidus solides en fond de bâches et de bacs pour fin 2005 ». Mais en novembre 2009, une cuve de stockage de benzols contenait encore une centaine de tonnes de résidus solides dans son fond. Le bac n'a été vidangé ensuite qu'après une mise en demeure de la Préfecture.

L'Adelp ajoute que « ce bac devait même être vidangé avant la fermeture de l'unité et mis hors d'exploitation, comme le stipule un arrêté préfectoral du 2 août 1996... Total a traîné quinze ans en maintenant le bac R2 avec du benzol à l'intérieur ». Le benzol est un mélange de benzène, toluène et xylène qui présente des risques d'incendie mais aussi de pollution atmosphérique par évaporation. Certes, les résidus constatés en 2009 étaient solides... L'évaporation a eu le temps de faire son œuvre.

Les propriétaires privés des mines de fer et de charbon, aux 19^e et 20^e siècles, ont ruiné le sous-sol en surexploitant les couches de minerai, ce qui provoque, des décennies plus tard, des effondrements miniers. Et aujourd'hui, des groupes immensément riches comme Total ne se donnent même pas la peine de respecter la législation visant à prévenir la pollution ou les accidents industriels, comme l'a montré l'explosion d'AZF à Toulouse.

Étienne HOURDIN

• Chaffoteaux – Saint-Brieuc

Les problèmes ne sont pas réglés

Le groupe Ariston-Merloni a fermé son usine Chaffoteaux située à Ploufragan, près de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), en octobre 2009 entraînant 206 licenciements, soit la totalité du personnel de production.

Les travailleurs, après presque cinq mois de lutte et d'occupation de l'usine, avaient accepté les conditions de départ proposées par la direction du groupe. Plus de 80 salariés étaient plus ou moins dispensés de recherche d'emploi en attendant de bénéficier de la préretraite amiante. Les autres – la majorité – ont obtenu des congés de reclassement de neuf mois à un an ainsi que l'accès à des formations. Aux indemnités légales de licenciement s'est ajoutée une prime uniforme de 25 000 euros pour tous.

La direction a mis un cabinet de reclassement, Altedia, à la disposition des salariés licenciés. Force est de constater que les résultats de placement sont très faibles, puisque, neuf mois après le démarrage de la cellule dite de reclassement, seuls

sept travailleurs ont retrouvé un emploi en CDI. Ce n'est pas vraiment une surprise car personne ne croyait à l'efficacité réelle de ces cabinets de reclassement alors que le chômage reste très élevé dans la région.

Pourtant, c'est à un autre cabinet privé, la BPI, que le groupe Ariston vient de confier le soin de trouver près de 200 emplois dans les trois ans qui viennent, au titre de la « revitalisation économique ». Comme les grands groupes qui licencient, le groupe Ariston a été condamné à verser 926 529 euros au titre de cette revitalisation. Mais le premier bénéficiaire de cette somme sera le cabinet BPI qui va empocher 259 400 euros. Il restera donc un peu plus de 660 000 euros à répartir entre les entreprises de la région qui créeront des emplois, soit plus de 3 300 euros par emploi créé. Mais ces emplois n'iront pas forcément en priorité aux travailleurs de Chaffoteaux toujours au chômage.

Cette amende payée par le groupe Ariston reste d'ailleurs bien faible au regard des conséquences de son plan de licenciements pour les travailleurs.

Par ailleurs, le groupe espère vendre un bon prix les locaux vides de l'usine. 7 millions d'euros est le prix fixé actuellement. La communauté d'agglomération briochine à majorité socialiste, qui affirmait il y a un an, au moment où les travailleurs étaient en lutte contre les licenciements, qu'il n'était pas question de négocier avec des patrons voyous, s'est déclarée récemment prête à racheter les locaux, même si ce n'est pas au prix demandé.

La majorité des licenciés de Chaffoteaux continuent de se voir et restent très vigilants quant au respect des différents engagements pris par la direction. Les futurs préretraités de l'amiante sont particulièrement attentifs aux conséquences que pourrait entraîner un recul de l'âge de la retraite à 62 ans. Pendant plusieurs mois de lutte, tous les travailleurs de Chaffoteaux ont appris à se faire respecter et ils participent activement aux différentes journées pour la défense des retraites. La bannière des Chaffoteaux flotte toujours dans les manifestations.

Correspondant LO

• Monoprix (Marseille)

Après 22 jours de grève, les employés rentrent la tête haute



C'est avec la joie d'avoir obtenu satisfaction sur plusieurs de leurs revendications que les employés des magasins Monoprix du Prado et de La Canebière ont voté la reprise du travail.

La direction qui ne voulait même pas discuter a bien été obligée de céder. Les employés ont ainsi obtenu qu'une partie des CDD voient leurs horaires passer à 30 heures, voire à 35 heures pour certains. Des discussions doivent s'ouvrir sur les requalifications, ce qui compte pour des salaires souvent inférieurs ou autour de mille euros, mais aussi sur le comportement méprisant de certains chefs. Au magasin du Prado où les employés

n'avaient que dix places gratuites sur le parking, la direction va débloquer dix places de plus.

En ce qui concerne le paiement des jours de grève, la direction en paie deux ainsi que le vendredi de la reprise. Les jours restants seront retenus sur neuf mois, sans toucher aux jours de congés.

Même si les magasins sont restés ouverts, certains rayons, notamment pour l'alimentation étaient bien vides et les grévistes mobilisés devant les entrées ont montré leur détermination. Dans la manifestation du mardi 12 octobre ils étaient fièrement dans le cortège.

Correspondant LO

• Nestlé

Patron licencieur, patron menteur

Le trust Nestlé vient d'être condamné par le conseil des prud'hommes de Marseille à verser de 15 000 à 55 000 euros à 140 anciens salariés de l'usine de Saint-Menet, fermée en 2006, pour licenciement abusif.

Le leader mondial de l'agro-alimentaire avait justifié la fermeture de cette usine de 450 salariés, produisant du chocolat et du café, par une stagnation des marchés et une baisse des exportations vers certains pays. Or, la juge a estimé que la compétitivité de l'usine n'était « exposée à aucune menace sérieuse susceptible de mettre en jeu la place de leader de Nestlé. Le marché du chocolat

n'était pas en péril et le marché du café était en légère croissance. » Quant à la baisse des exportations, elle était essentiellement due à une mauvaise stratégie industrielle du groupe.

Le trust devrait faire appel de ce jugement mais, d'ores et déjà, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé ce jugement dans le cas de deux salariés.

Nestlé a été pris en flagrant délit d'un mensonge dont les entreprises qui licencient sont coutumières. Il faut interdire les licenciements collectifs, à commencer par ceux pratiqués par des entreprises qui font du profit.

Marianne LAMIRAL

• Hôpitaux débordés, urgences asphyxiées, malades qui renoncent à se soigner...

Le droit à la santé compromis

Les services d'urgences des hôpitaux parisiens sont au bord de l'asphyxie. Faute de personnel soignant en nombre suffisant, à l'hôpital Tenon, à Lariboisière, à Saint-Antoine, à Saint-Louis, à La Pitié-Salpêtrière, etc., infirmières et aides-soignantes sont sur les genoux et les malades sont mis en danger.

Cela avant même la mise en application totale du plan de réorganisation de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (APHP), inscrit dans la

loi Bachelot, qui prévoit le regroupement des 37 hôpitaux d'Île-de-France en douze pôles, assorti de la suppression de... 4 000 postes d'ici 2012! C'est dire le risque d'explosion qui menace dans un avenir tout proche.

« Je suis persuadé que nous ne sommes qu'au tout début d'une crise majeure », déclare le chef des Urgences de la Pitié-Salpêtrière. « La crise ne fait que commencer, à l'aube des fusions et des restrictions envisagées », renchérit le patron des Urgences de Saint-Louis. Peu importe, le gouvernement poursuit son œuvre de casse de l'hôpital

public. Pas seulement pour les Urgences mais pour toutes les spécialités hospitalières. Car le critère qui préside à la fusion des services entre les hôpitaux regroupés au sein des « pôles » n'est bien évidemment pas la qualité des soins et la sécurité des patients, mais les économies de moyens et de personnel, les économies financières dictées par le gouvernement.

Cerise sur le gâteau, en région parisienne, il est question de fermer, chaque jour à partir de 18 h 30 et tous les week-ends et jours fériés, les urgences chirurgicales dans 47 des 54 hôpitaux qui les assurent pour ne laisser

qu'un seul service d'urgence chirurgicale par département d'Île-de-France! Il n'y aura pas intérêt à être trop nombreux à avoir un accident requérant une intervention chirurgicale à 19 h en rentrant du travail... Et la casse de l'APHP n'est qu'un exemple de la casse de l'hôpital public dans toutes les autres régions du territoire.

Parallèlement, chaque semaine apporte son lot d'études qui, toutes, montrent que se soigner devient un luxe. En 2009, une personne sur trois (36%) aurait ainsi été conduite à remettre une dépense de santé ou à renoncer à un soin.

Franchises médicales, déremboursement ou moindre remboursement de médicaments, forfait hospitalier, la liste est longue de tout ce qui reste aujourd'hui à la charge de ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir une complémentaire santé. Et ils sont de plus en plus nombreux ceux qui ne peuvent plus du tout y souscrire. Pas les plus riches bien sûr, mais tous ceux qui doivent calculer comment boucler les fins de mois.

Économies sur l'hôpital public, économies sur le dos des malades, il est temps de mettre un terme à cette politique.

Sophie GARGAN

55 euros pour une chambre individuelle dans les hôpitaux de Paris



Dans les 37 établissements publics de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (APHP), il faudra désormais payer 55 euros par nuit si on veut disposer d'une chambre individuelle, alors que jusque-là cet avantage était gratuit.

Bien évidemment cette mesure est prise pour, disent-ils, renflouer les finances de l'APHP, en déficit de 95 millions d'euros en 2010. Selon les responsables de l'APHP, Paris ne ferait d'ailleurs que s'aligner sur les autres hôpitaux publics, comme ceux de l'AP de Marseille qui fait payer les chambres individuelles depuis 2009, et sur les hôpitaux et les cliniques privés. Le prix de 55 euros serait d'ailleurs moins élevé que celui pratiqué en moyenne dans ces établissements privés, et qui est de 61 euros la nuit.

Cette mesure sera une charge supplémentaire et non

négligeable pour les malades. De plus que fera l'APHP pour tous ceux qui ne veulent pas payer pour avoir une chambre individuelle? Les obligerait-elle à en prendre une, s'il n'y a plus de place dans des chambres à plusieurs lits, et à payer 55 euros? Cela relèverait du racket.

Dans tous les cas, cette mesure ne fera pas oublier que, si les hôpitaux ont des difficultés financières, c'est d'abord et avant tout le résultat de la politique gouvernementale de restriction budgétaire, une politique que dénoncent même les médecins qui gèrent au quotidien les hôpitaux de l'APHP. Dans une lettre ouverte à Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé, ceux-ci avaient dénoncé « l'étranglement financier pur et simple » de leurs hôpitaux.

Cédric DUVAL

• État de santé des exclus en France

Une dégradation brutale...

C'est le titre du rapport annuel de Médecins du Monde. Et la situation qu'il décrit est une véritable honte.

« Le chiffre de 17% d'augmentation des patients vus en consultation médicale dans les centres de MDM entre 2007 et 2009 résume à lui seul cette situation aggravée.

Plus grave, les personnes reçues ont recours aux soins avec retard et quand elles n'ont vraiment plus le choix: le retard aux soins a doublé entre 2007

et 2009, passant de 11% à 22%.

Enfin, le nombre de patients mineurs a crû de 30% en un an; un nombre toujours plus important qui se rend dans les centres de MDM pour se faire soigner sans disposer d'aucune couverture maladie.

Expulsions répétées, restriction des droits, peur de se déplacer conduisent les personnes à renoncer aux soins et les équipes à ne plus pouvoir assurer le suivi médical nécessaire: les campagnes de vaccination

sont interrompues, le suivi des grossesses est mis en place avec retard, le traitement des maladies chroniques n'est pas assuré. La volonté délibérée des pouvoirs publics de précariser encore les personnes vulnérables en les désignant comme boucs émissaires a des effets sur la santé de ces populations. »

Une conséquence, entre autres, de la politique anti-immigrés du gouvernement.

S.G.

• Clinique Medipôle Garonne - Toulouse

Le sport c'est bon pour la santé... des profits

La clinique Medipôle Garonne (270 salariés) est une nouvelle clinique ultramoderne située au sud de Toulouse, en face du tout nouveau Cancéropôle: 14 blocs opératoires, IRM de dernière génération et centre de rééducation ultramoderne. Elle est aussi connue sous le nom de « clinique du sport » et se targue de détecter les « bobos des champions », en particulier ceux du Stade Toulousain, mais elle pratique surtout la course à la rentabilité.

Les lits d'hospitalisation doivent être les plus rentables possibles, c'est-à-dire accueillir le maximum de patients dans une année. Un patient sortant est aussitôt remplacé par un autre et il arrive fréquemment que les entrants attendent dans le couloir que leur chambre soit libérée. Et pour le personnel du ménage et les aides-soignantes, c'est un vrai marathon pour nettoyer au plus vite et préparer le lit. Le bloc opératoire tourne à plein régime aussi. Souvent le patient est attendu au bloc alors qu'il vient à peine de rentrer à la clinique!

Le service d'imagerie (radio, scanner, IRM), fleuron de la clinique, est indépendant de celle-ci et directement géré par les

radiologues qui se comportent comme de véritables petits chefs d'entreprise, et essaient par divers moyens de rendre leur affaire la plus profitable possible. Depuis près d'un an, la Sécurité sociale a diminué le prix des actes de radiologie, une des spécialités les plus rentables: quand un patient vient faire des radiographies, l'examen le plus cher prescrit sur l'ordonnance est facturé à 100%, les suivants seulement à 50%. Mais il n'est pas rare que le patient doive revenir un autre jour pour la suite de l'examen où le nouveau

cliché sera à nouveau facturé à 100%! Les temps pour réaliser les examens sont réduits au minimum: les manipulateurs radio appellent le patient en salle d'attente, bondée, ont à peine le temps de l'interroger correctement, l'installent sur la table d'examen, réalisent au plus vite l'examen, sortent les clichés... et au patient suivant.

On comprend mieux l'appellation de « clinique du sport »: pour le personnel c'est la course tous les jours... et on doit réaliser des exploits en permanence!

Correspondant LO

Au sommaire de Lutte de Classe n° 130 (octobre 2010)

- France
La rentrée sociale et la politique des directions syndicales
- Afrique du Sud
La riposte ouvrière face au pourrissement du régime de l'ANC
- Russie – Lutte de clans au sommet et « modernisation »: la bureaucratie et ses contradictions
- États-Unis – Renouveau des contrats dans l'automobile en 2011. Les travailleurs en ont assez des sacrifices imposés par les patrons et la direction du syndicat UAW
- Le « Bureau exécutif de la IV^e Internationale » en quête de la « formule qui marche »
- Michel Dreyfus, Lutte Ouvrière et le négationnisme
Une mise au point nécessaire

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro